

Dimitra Bulletin

Bulletin N° 10 – Bruxelles, octobre 2004

FEMMES RURALES ET DÉVELOPPEMENT

Les femmes agissent

Chères amies, Chers amis,

Dans ce numéro du bulletin d'information Dimitra, deux ateliers organisés par nos partenaires locaux, Amsed au Maroc et Women'sNET en Afrique du Sud sont mis à l'honneur. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les femmes rurales, était au programme de ces deux manifestations. A Rabat, Maroc, des femmes rurales ont rencontré des responsables gouvernementaux et des représentants d'ONG pour débattre de la manière d'exploiter au mieux les nouvelles TIC, afin d'encourager les femmes à participer pleinement et activement à la vie professionnelle, politique et sociale de leur pays. A Johannesburg, les participants à l'atelier ont examiné la manière dont les TIC peuvent contribuer à renforcer les capacités des femmes rurales et à promouvoir la bonne gouvernance en Afrique australe.

L'accès des femmes rurales à l'information et aux institutions pour faire valoir leurs droits à la terre au Burkina Faso, a été le sujet d'une étude de cas de la FAO. Des entretiens approfondis ont été réalisés auprès d'un certain nombre d'hom-



mes et de femmes pour étudier la manière dont le droit foncier est appliqué dans les régions où ce dernier va à l'encontre de la culture et des traditions locales. Un résumé des résultats de cette étude détaillée figure dans ce numéro.

Le genre au coeur des débats

Les questions liées au genre constituent un thème de discussions d'importance croissante. De fait, ces dernières ont récemment été au cœur de plusieurs réunions de haut vol, en Afrique et ailleurs. Pour la première fois, les questions d'égalité hommes-femmes ont fait l'objet de débats à la Conférence de l'Union africaine qui s'est déroulée du 6 au 8 juillet 2004 à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Malgré une reconnaissance accrue de leur importance et de leurs besoins, de nombreuses femmes demeurent dans une position très vulnérable par rapport au VIH/SIDA. Un rapport intitulé *Women and HIV/AIDS: Confronting the Crisis* (Les femmes et le VIH/SIDA: faire face à la crise) a été publié durant la Conférence internationale sur le SIDA de 2004 qui s'est tenue du 11 au 16 juillet à Bangkok, en Thaïlande. Le rapport montre que les inégalités hommes-femmes sont au cœur du débat et souligne que les efforts visant à combattre l'épidémie n'auront de résultats positifs qu'en misant sur la promotion d'approches sensibles à la dimension du genre.

Etant donné que la maladie tue les personnes qui travaillent la terre et crée une pénurie de main d'oeuvre, son impact sur la production alimentaire est une grande source d'inquiétude pour la FAO. Une enquête récente au Mozam-

bique, montre que la maladie fait périlcliter l'agriculture de subsistance, entraînant des conséquences néfastes sur les approvisionnements alimentaires pour tous les pays touchés.

Le réseau bouge

Comme nous l'avons souligné dans le bulletin précédent, Dimitra entamera sa troisième phase en janvier 2005 et le réseau sera étendu à la région des Grands Lacs. Une série d'informations relatives à l'extension des activités du projet et aux profils des nouvelles organisations partenaires figurera dans le prochain numéro.

Au cours des prochains mois, plusieurs événements d'envergure concerneront les questions qui touchent plus particulièrement les femmes rurales et nous vous invitons à les passer en revue dans la section 'Ressources'.

Au vu de l'expansion continue du réseau Dimitra, nous vous encourageons à suivre de près les activités de nos membres, par l'intermédiaire de nos bulletins d'information et, bien entendu, à consulter notre site Internet pour des informations actualisées (<http://www.fao.org/sd/dimitra>).

Vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire d'évaluation sur l'impact de Dimitra. Nous vous remercions d'avance de prendre le temps de le remplir et de nous le renvoyer.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et, surtout, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos observations, suggestions et articles pour les prochains numéros.

MARCELA VILLARREAL, Chef Service Parité hommes-femmes et développement, FAO

TABLE DES MATIERES

LES FEMMES RURALES ET LES NTIC

- 2 Les nouvelles technologies de l'information et la promotion des femmes au Maroc
- 4 Atelier Dimitra/Women'sNet: un point de rencontre pour les femmes et les TIC en Afrique australe
- 7 Les Divas du Numérique
- 8 Le CTA: 20 ans de partage des connaissances au bénéfice des populations rurales

LES FEMMES ET LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS

- 9 L'égalité entre les hommes et les femmes à l'ordre du jour de l'Union Africaine
- 11 Décalage entre droit et coutume: l'accès des femmes à la terre au Burkina Faso
- 13 Mulezi – les petites bonnes en RDC
- 14 Sanabel – campagne de soutien aux femmes rurales en Palestine
- 15 Les femmes ougandaises et la récupération des eaux de pluie

FEMMES, PAIX ET CONFLIT

- 16 Conflit et pauvreté: la parole est aux femmes
- 17 Les femmes, la paix et la sécurité
- 17 1000 femmes pour le prix Nobel de la Paix 2005

LES FEMMES ET LE SIDA

- 18 VIH/SIDA, le facteur genre

RESSOURCES

- 19 Evénements, publications, sites Internet



Séminaire «Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la promotion des femmes»

RABAT, MAROC 10-11 JUIN 2004

Le jeudi 10 juin 2004 à 13h00, un flot régulier de femmes ont emprunté le chemin menant à l'impressionnante façade blanche de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat. Tel a été le cadre dans lequel s'est déroulé le lancement officiel de Dimitra au Maroc, lors d'un séminaire intitulé «Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et la promotion des femmes».



En groupes de deux ou trois, les femmes bavardaient, tout en se dirigeant vers la salle de réunion, située à l'étage. Ne faisant que passer devant les rangées de chaises placées au devant de la salle, les femmes se sont dirigées directement vers les sièges situés dans le fond et se sont assises en silence. Khadija sortait du lot. Vêtue de la robe traditionnelle de sa région, aux vives couleurs bleue et blanche, elle demeurait silencieuse, observant les présentations servant d'introduction au séminaire.

Cependant, deux heures plus tard, la parole était à l'auditoire. Une à une, les femmes ont commencé à lever la main pour qu'on leur tende le micro et qu'elles expliquent la raison de leur présence ainsi que l'importance du sujet abordé par le séminaire dans leur vie de tous les jours. Khadija n'a pas laissé passer son tour. D'une voix posée et avec un large sourire, elle a expliqué qu'elle n'avait jamais pris la parole en public dans un événement d'une telle nature. Mais le simple fait d'écouter les orateurs parler de problèmes qui la touchent directement et de voir que les autres femmes rurales qui, elles aussi, avaient fait le long chemin jusqu'à Rabat, osaient s'exprimer en public, lui avaient fourni la motivation nécessaire afin de raconter sa propre histoire et de souligner son souhait tout personnel d'accroître ses connaissances et ses compétences.

Le silence a ainsi été rompu et les participantes ont pu entrer dans le vif du sujet, en parlant et partageant leurs points de vue.

Ce séminaire a été organisé par l'AMSED (Association Marocaine de Solidarité et Développement), partenaire de Dimitra au Maroc.

Plus de 30 femmes rurales issues de coopératives réparties dans tout le Maroc se sont rendues à Rabat pour l'événement, les bras

chargés de produits locaux et artisanaux afin de les exposer dans des stands. Ces produits allaient de tapis et coussins habilement tissés provenant de villages situés au pied des monts Atlas, à des perles de couleurs vives et des bouteilles d'huile argane, un produit très recherché arborant une belle robe ambrée.

Au total, environ 70 personnes ont participé aux deux jours qu'a duré le séminaire et, outre les membres des coopératives et des associations, on a pu dénombrier des représentants d'ONG, d'organisations internationales et de ministères. Était également présente Fatou Sow, d'Enda Pronat, partenaire de Dimitra au Sénégal, qui a présenté un certain nombre d'expériences menées par le Réseau des Femmes Rurales du Sénégal.

Prendre le temps de parler

Le programme établi pour le séminaire a été varié et a fait la part belle aux débats et aux discussions.

Le premier jour, la FAO, l'Unifem et des représentants de plusieurs ministères ont ouvert les débats, en présentant les travaux menés au niveau de leur pays, un accent tout particulier étant mis sur la nécessité d'améliorer la situation des femmes rurales ainsi que leur accès à l'information. Puis, le projet Dimitra a été présenté: ses objectifs, ses activités, ainsi qu'une série de lignes directrices sur la manière d'utiliser la base de données et le site Internet.

Pour le reste, la première après-midi a donné lieu à une série de discussions portant sur certaines des questions soulevées auparavant, ce qui a favorisé la participation de tous les membres de l'assistance, au cours d'un débat animé.

Une salle avait été réservée à l'intention des coopératives, afin que ces dernières puissent exposer leurs produits et, au terme de la première journée, les participants ont pu admirer les nombreux stands colorés et obtenir, par la même occasion, quelques explications détaillées relatives au travail artisanal réalisé par les femmes et les hommes des coopératives.

Le second jour du séminaire a débuté par des présentations relatives à plusieurs projets et programmes actuellement en cours dans le pays, lesquels visent les femmes et utilisent les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Discussions de groupes

Au cours de l'après-midi du 11 juin, les participants se sont répartis en petits groupes afin de débattre des quatre thèmes principaux du séminaire: les NTIC dans l'éducation, pour améliorer la promotion des femmes, les NTIC en vue de la participation des femmes à la vie professionnelle, les NTIC pour la promotion sociopolitique des femmes et les NTIC en vue de la promotion économique des femmes.

Les NTIC dans l'éducation pour améliorer la promotion des femmes

Les femmes jouent un rôle vital dans l'éducation de la famille. Cependant, comme le groupe l'a souligné, ce rôle n'est que très rarement reconnu au sein de la société. Souvent, les femmes rurales ne bénéficient pas du soutien nécessaire pour mener à bien leurs différentes tâches et sont confrontées à des obstacles majeurs, notamment le manque d'engagement des responsables politiques, des infrastructures inadéquates, ainsi qu'une insuffisance de temps et d'outils.

Les NTIC peuvent faciliter les échanges de connaissances et d'expériences et, ainsi, jouer un rôle clé dans l'organisation d'activités de mise en réseau. Les NTIC favorisent également l'accès à des informations pertinentes et actualisées, sans obligation de passer par un intermédiaire. Le groupe a également souligné le fort potentiel des NTIC dans la promotion de l'enseignement à distance.

Les principales recommandations formulées sur ce sujet ont ciblé la nécessité de sensibiliser la société civile et de promouvoir une approche durable vis-à-vis de la mise en place d'infrastructures adaptées.

Les NTIC pour la participation des femmes dans la vie professionnelle

Les femmes rurales possèdent de nombreuses compétences, surtout en matière d'artisanat, même si elles sont souvent analphabètes. Les nouvelles technologies peuvent les aider à exploiter au mieux leurs aptitudes et à accroître leur participation à la vie active. Les femmes qui travaillent déjà au sein de coopératives sont conscientes des avantages que peuvent présenter les NTIC à des fins professionnelles, mais elles n'ont pas reçu de formation concernant la manière d'exploiter ces technologies de façon concrète. Plusieurs associations ont précisé que bien qu'elles possèdent un ordinateur, personne ne l'utilise pour autant.

Les obstacles mis en évidence par le groupe ont été les suivants: manque d'activités de sensibilisation et de programmes visant à montrer l'utilité des TIC aux femmes et coût élevé des connexions.

Les NTIC ont été clairement reconnues comme étant des outils de mise en réseau, de mobilisation et de formation des femmes. Ces technologies aident également les femmes à se tenir informées de leurs droits et des nouvelles techniques susceptibles de les aider dans leur travail.

Afin de mieux exploiter le potentiel des NTIC en vue de la participation des femmes à la vie pro-

fessionnelle, le groupe a recommandé la mise en œuvre d'une politique nationale de généralisation des TIC, de formation de formateurs et de production d'outils spécifiquement adaptés à la réalité quotidienne des femmes rurales.

Les NTIC pour la promotion sociopolitique des femmes

Le caractère «sociopolitique» concerne plus particulièrement la position des femmes dans la société, leurs droits et l'importance accordée à leur rôle. Le groupe a considéré qu'il est essentiel que les femmes soient conscientes et informées de leurs droits et de leur rôle en tant qu'actrices du changement et du progrès. Les NTIC peuvent être d'une grande utilité sur ce plan, en augmentant la visibilité des femmes, en favorisant la communication et les efforts de plaidoyer et en mettant en valeur les compétences des femmes.

Parmi les obstacles freinant la promotion sociopolitique des femmes au Maroc, citons les préjugés et les mentalités, l'analphabétisme et le manque de matériel adapté et de moyens financiers.

Le groupe a conclu que la promotion des droits des femmes doit être menée à trois niveaux: au sein de la famille, au sein de la collectivité et au niveau macro (national, régional, international, etc.). La culture et la tradition propres à chaque région ont un impact sur les femmes et des changements doivent être opérés progressivement, afin de ne pas susciter l'opposition des populations.

Des progrès pourraient être accomplis en investissant davantage dans des projets visant à changer les mentalités, en créant des lieux de rencontre et de réunion faciles d'accès, à la fois en termes géographiques et culturels, en encourageant les femmes à participer aux événements et aux ateliers et en apportant un soutien à des associations mixtes pour sensibiliser les hommes aux problèmes des femmes.

Les NTIC pour la promotion économique des femmes

Tout au long du séminaire, les femmes ont fait clairement comprendre qu'elles souhaitent améliorer leurs conditions de travail en commercialisant leurs produits plus efficacement. Ces femmes sont conscientes que l'union fait la force et qu'il est dans leur intérêt de travailler aux côtés d'autres femmes confrontées à la même situation. Malheureusement, leurs activités sont souvent limitées par des pratiques d'exploitation, par une formation et des outils inadéquats, par un manque de disponibilité des femmes afin de participer au travail des coopératives et par des moyens de transport insuffisants.

Les femmes savent que les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent jouer un rôle décisif dans la réussite de leurs activités, en améliorant la qualité et la commercialisation des produits, en aidant à l'organisation des diverses tâches et en favorisant une gestion plus performante de leur travail. Le groupe a estimé que l'alphabétisation constituait une priorité pour favoriser



la promotion économique des femmes au Maroc. Les membres du groupe ont également souligné la nécessité d'intensifier les efforts de formation sur l'utilisation et l'utilité des NTIC, de multiplier les programmes visant à modifier les mentalités, de démontrer les avantages concrets des nouvelles technologies, de renforcer la coopération entre les coopératives et les associations et d'encourager le changement en termes de volonté et d'engagement politiques.

Quelques exemples de coopératives ayant participé au séminaire

Targanine est un groupe de coopératives de femmes spécialisées dans la production d'huile d'argane.

Leurs activités dépendent du fruit de l'arganier, un arbre originaire du Maroc, qui ne pousse que dans la région aride située le long de la côte atlantique. L'huile est utilisée pour deux types de produits qui concernent, d'une part, le secteur alimentaire (à partir des amandes grillées) et, d'autre part, le secteur cosmétique (à partir des amandes crues).

La coopérative Amal fait partie du groupe Targanine:

► Coopérative Amal

Village de l'Arganier,
Province d'Essaouira,
Maroc

Tél./Fax. +212 44 788 141

En arabe, «amal» signifie «espoir» et c'est bien l'espoir que la coopérative a fait naître pour les femmes qui y travaillent: veuves ou divorcées pour la plupart d'entre elles.

Lorsque l'idée a été émise de mettre sur pied la coopérative Amal, les premières réactions ont été mitigées. Les hommes du village ont souri, et les administrateurs locaux ont affiché une mine perplexe devant un tel projet qui, du fait qu'il était entièrement dirigé par des femmes, ne leur inspirait guère confiance.

L'attitude des hommes a progressivement changé quand ils se sont rendus compte que la coopérative allait représenter une source de revenu supplémentaire pour leur famille et que le tourisme apporterait des retombées positives. Enfin, avec le soutien des associations et donateurs étrangers et locaux, les travaux ont finalement démarré en 1999. Aujourd'hui, les femmes travaillant pour la coopérative ont pris en main leur destinée et ont assumé la responsabilité du fonctionnement de la coopérative, après avoir suivi une formation en termes de techniques d'extraction, de transformation, de gestion, d'organisation et de commercialisation. Ces femmes se sentent respectées et leur rémunération leur permet de scolariser leurs enfants, d'améliorer leurs conditions de

Signature d'un accord sur le genre entre la FAO et le Ministère marocain de l'agriculture et du développement rural, Rabat, le 9 juin 2004

Un jour avant l'inauguration du séminaire Dimitra/Amsed, un accord historique a été signé par le Représentant de la FAO au Maroc et le Ministre marocain de l'agriculture et du développement rural.

L'accord prévoit la mise en place d'un Plan d'Action, sur une durée de 17 mois, intitulé «La formulation d'un cadre et d'un plan d'action pour l'intégration de la dimension genre et le renforcement des capacités nationales». Ce plan d'action vise à intégrer la dimension du genre dans les politiques rurales et à poursuivre l'élaboration de programmes et de textes législatifs favorables aux femmes rurales. Le Plan d'Action devrait également contribuer à renforcer les connaissances et l'expertise nationales afin d'intégrer la dimension du genre au niveau des politiques et des programmes sur le terrain et au sein des institutions.

A un niveau plus large, et en termes d'impact sur les organisations de base, le plan d'action apportera un soutien aux réseaux spécifiques au genre afin de garantir le bon déroulement de leurs activités, contribuera à renforcer la société civile et se chargera d'évaluer les priorités et le savoir faire des populations rurales en vue de favoriser le développement rural.

vie, de mieux se nourrir et de prendre soin de leur propre personne.

Le gouvernement encourage également des modules d'alphabétisation pour les membres de la coopérative ainsi que la mise en place d'une structure publique de garderie, située près de la coopérative Amal, afin que les enfants soient pris en charge pendant que leur mère est au travail. ♪

Pour plus de renseignements sur Targanine:

Tél.: +212 37 77 54 40

Fax: +212 37 71 32 79

info@targanine.com

<http://users.casane.net.ma/arganier/index.htm>

◎ Coordonnées de Dimitra Maroc:

M. Issam Moussaoui

AMSED

11 Rue Al Maârif

Quartier Aviation

10 000 Rabat

Maroc

Tél.: +212 37 759 352/3

Fax: +212 37 750 098

amsed.dir@iam.net.ma

Atelier Dimitra/Women'sNet: un point de rencontre pour les femmes et les TIC

**«Promouvoir le renforcement des capacités des femmes rurales:
les TIC⁽¹⁾ au service d'une bonne gouvernance, de pratiques
démocratiques et du développement des femmes rurales en Afrique»**

JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD, 23-25 FÉVRIER 2004

**Women'sNet, partenaire de Dimitra en Afrique australe,
a organisé cet atelier international, avec le soutien du
projet Dimitra.**

L'atelier a constitué une plate-forme favorisant le débat et l'échange d'expériences sur le mode d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les organisations dans différents contextes africains.

Les participants ont envisagé l'utilisation et l'utilité des TIC dans plusieurs domaines: le renforcement, grâce aux TIC, de la participation des femmes rurales et défavorisées aux débats publics portant sur des questions les affectant au premier chef; la manière dont les TIC peuvent aider les femmes rurales à résoudre les problèmes rencontrés au quotidien, notamment concernant la sécurité alimentaire, les situations de conflits, la sécheresse, la terre, la santé, le bien-être économique; ou encore la façon dont les femmes rurales peuvent utiliser les TIC afin de surmonter les obstacles les privant d'un accès à l'information.

Le thème autour duquel s'est articulé l'atelier a suscité un grand intérêt auprès de femmes et d'hommes d'organisations et d'associations de toute l'Afrique australe (et au-delà), ainsi que différents services de la FAO et l'AMARC (Association Mondiale des Annonceurs et Radiodiffuseurs Communautaires).

Deux représentantes d'organisations partenaires du réseau Dimitra, Enda Pronat du Sénégal et ONE de Madagascar, ont également fait le voyage à Johannesburg, afin de partager leur expérience en matière d'initiatives relatives aux TIC et aux femmes rurales dans leur propre pays.

Les TIC: sont-elles utiles aux femmes rurales?

Au cours de l'atelier, plusieurs orateurs ont parlé de programmes déjà en cours de réalisation et visant à améliorer les flux d'information au niveau des zones rurales. En outre, ils ont présenté un certain nombre de solutions à des problèmes de connectivité et d'accès.

Sophie Treinen, spécialiste de la gestion de l'information au sein de la sous-division du renforcement des capacités et de la diffusion et promotion de WAICENT (GILF), a présenté l'initiative de la FAO pour combler le fossé numérique en milieu rural⁽²⁾. Celle-ci vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour mieux gérer l'informa-



© Adele Hablin

tion et les connaissances agricoles. La FAO a mis au point des méthodes et outils appropriés pour la diffusion et la gestion de l'information. Il s'agit notamment d'un apprentissage électronique appelé 'kit de ressources pour la gestion de l'information' disponible sur CD-ROM⁽³⁾. De nombreuses activités, en cours de réalisation, connaissent déjà un grand succès. Parmi les exemples mis en évidence, citons: un groupe d'agriculteurs sénégalais qui utilisent des téléphones portables, afin d'obtenir des informations auprès d'un entrepreneur local concernant les prix pratiqués sur plusieurs marchés agricoles locaux; des stations de radio diffusant, dans un certain nombre de pays africains, des émissions sur la manière de soigner le bétail malade, sur la base d'informations recueillies auprès d'instituts scientifiques et d'éleveurs plus expérimentés; ou encore des services de vulgarisation du secteur privé de certaines zones rurales d'Inde qui fournissent des informations mises en réseau concernant tous les aspects de la production agricole, à l'intention des agronomes basés dans les villages. Cependant, Sophie Treinen a également souligné que les femmes sont les premières

victimes du fossé numérique en milieu rural. D'après elle, si les chercheurs et les décideurs n'accordent pas suffisamment d'attention au genre et si les femmes ne prennent pas une part active au développement des différentes options disponibles, les nouvelles technologies pourraient ne faire qu'exacerber les inégalités existantes.

La radio: un rôle fondamental

La radio communautaire joue un rôle fondamental dans les zones rurales et Eric Foadey, de l'AMARC, a fourni aux participants de l'atelier une vue d'ensemble de l'utilisation de la radio communautaire en tant qu'outil de promotion des droits des femmes. Placé sous l'égide de l'AMARC, le réseau des femmes dans la radio communautaire (WIN) vise à promouvoir le renforcement de leurs capacités dans ce secteur, à l'échelle mondiale. Le réseau WIN Afrique, à visée régionale et orienté vers l'action sur le terrain, a pour objectif de garantir l'intégration totale et équitable des droits des

1 TIC = Technologies de l'Information et de la Communication
2 <http://www.fao.org/gil/rdd>
3 <http://www.fao.org/imapark>

femmes ainsi que le renforcement des capacités des femmes dans toutes les sphères de la radio communautaire.

Un récent projet pilote a vu la mise en place de clubs d'auditeurs dans dix pays d'Afrique australe. Les membres de ces associations relatent leurs propres récits/histoires et les enregistrent au niveau des stations de radio communautaires, membres de l'AMARC, participant à l'opération. Le projet encourage les femmes à participer aux activités sociales, culturelles et économiques menées au niveau de leur collectivité et de leur pays ce qui, de fil en aiguille, servira à promouvoir le renforcement des capacités des femmes en termes d'accès à l'information et à la connaissance.

Dorothy Okello de Wougnet, Ouganda, a présenté les Futures Générations de Réseaux sans Fil et a décrit l'impact important qu'ont les services de données sur le style de vie des populations. Elle a souligné les bénéfices que l'on pourrait tirer des nouvelles technologies mobiles pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, surtout les femmes.

Développer des stratégies pour l'avenir

Au cours de l'atelier, les participants se sont répartis en petits groupes afin de traiter plus en

détails de questions spécifiques et de développer des axes d'actions futures.

La durabilité des programmes et initiatives a constitué l'un des principaux thèmes de discussion et les recommandations formulées à l'issue de l'atelier mettent l'accent sur la nécessité de développer un contenu, une technologie et un langage à caractère local, afin de favoriser l'appropriation de l'information par les populations.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent aux collectivités la possibilité de recueillir, consigner et faire connaître leurs problèmes, solutions et idées et sont donc reconnues comme étant des outils efficaces afin de traiter les problèmes auxquels les femmes sont confrontées. Les TIC mobiles font l'objet d'efforts de développement croissants afin de venir en aide aux femmes et aux collectivités. De plus, les TIC mobiles peuvent aider à résoudre certains problèmes d'infrastructure dans les régions les plus isolées.

Les participants ont également reconnu l'importance d'une mise en réseau performante, visant le partage du matériel de formation, et de stratégies, dans le but d'intensifier les efforts déployés en termes de plaidoyer et de lobbying. En conclusion, la démocratie, les droits hu-

ains et le développement durable dépendent de la pleine participation de l'ensemble de la population, des hommes comme des femmes. L'information et la connaissance aident à renforcer les pouvoirs des populations et les TIC présentent un potentiel considérable pour favoriser l'accès à des informations pertinentes et précises et, de ce fait, promouvoir la participation de tous. ♪

Les résultats et les recommandations de l'atelier, ainsi que les présentations et les articles en anglais et en français, peuvent être téléchargés à partir des sites Internet de Dimitra et de Women'sNet.

Pour plus de renseignements sur les résultats de l'atelier, veuillez consulter:

<http://www.fao.org/sd/dimitra>

http://womensnet.org.za/dimitra_conference/

Women'sNet

24 Pim Street, Newtown
Johannesburg – South Africa
Tél.: +27 11 429 0000
Fax: +27 11 838 9871
Natasha@womensnet.org.za

Discussions parallèles en ligne

Afin d'élargir le dialogue et le débat à des participants du monde entier, Women'sNet a organisé une consultation électronique du 11 au 24 février, faisant ainsi la promotion de l'atelier par le biais d'un fichier d'adresses e-mail nationales, régionales et mondiales. Un grand nombre de personnes, d'Afrique et d'ailleurs, ne pouvant assister en personne à l'atelier, ont utilisé le forum électronique et ont pu prendre part aux discussions et exprimer leur point de vue.

Résumé de certaines contributions apportées lors de la consultation électronique:

L'utilisation des TIC en tant qu'outil de développement a reçu un soutien massif de la part des participants.

«Je suis convaincue que les TIC constitueront une véritable ligne de démarcation entre le développement et le non-développement».

Nnenna Nwakanma

«Je pense que les TIC représentent un outil fondamental pour le développement et doivent, de ce fait, être accessibles à toutes et tous, plus particulièrement aux populations des régions les plus reculées, lesquelles sont largement oubliées dans la vie de tous les jours. La radio, plus spécifiquement, est le moyen de communication le plus utilisé et le plus accessible en Zambie, même si la combinaison de différentes TIC peut conduire à une société mieux informée et de meilleure qualité».

Sharon Mwalongo, membre d'une organisation consacrée aux femmes dans les médias, Zambie.

Cependant, l'accès demeure problématique, comme Irene Ossere, du Congo, le souligne:

«Les TIC posent réellement problème au Congo, dans la mesure où les femmes n'ont pas accès à l'information. La raison: les médias sont absents des zones rurales».

Quelles sont les stratégies et les possibilités existantes afin de mettre en relation les femmes rurales et la radio?

Sylvie Siyam a présenté un certain nombre de critères développés par PROTEGE QV (ONG basée au Cameroun).

- la pertinence du contenu des émissions de radio;
- l'accessibilité des messages: la langue utilisée doit être pratiquée par le plus grand nombre, les heures de radiodiffusion doivent correspondre aux heures d'écoute, c'est-à-dire après les heures consacrées au travail agricole;
- le coût abordable du matériel;
- la participation de la collectivité: les radiodiffuseurs doivent appartenir à la collectivité, pour que les questions soient traitées par une personne confrontée aux mêmes problèmes que les auditeurs;
- Les mères éduquées sont moins freinées par des inhibitions d'ordre social ou culturel et sont ensuite capables de jouer un rôle plus actif afin de contribuer au bon fonctionnement de la société, à la qualité de l'éducation reçue par leurs enfants et à la gestion de leur foyer.

Quelques réponses aux questions posées par les participant(e)s

A votre avis, certaines technologies de la communication (télévision, radio, Internet, etc.) se prêtent-elles davantage à des activités visant à favoriser la participation des femmes rurales?

«Les femmes rurales ont besoin d'un accès à l'information pour leur développement, mais le nœud du problème consiste à trouver le moyen de communication le plus approprié pour transmettre le message voulu. Par exemple, dans les zones rurales de Tanzanie, la radio et les bulletins d'information constituent des supports particulièrement performants, en ce sens qu'ils s'accompagnent de discussions menées au niveau des centres d'activité et des réunions de groupements».

Maryam Katongo, Tanzanie

Quelles possibilités s'offrent aux centres d'information ruraux et quels obstacles rencontrent-ils?

«Je pense qu'il est nécessaire de mettre sur pied des centres d'information ruraux dans le but spécifique de fournir des informations aux femmes.

Il sera nécessaire de fournir de la documentation dans la langue locale, en plus de la documentation en anglais. En outre, la communication établie en langue locale avec le personnel des centres permettrait aux femmes illettrées de se sentir suffisamment en confiance pour demander des informations ou des conseils».

Miriam Menkiti



© Adele Hablin

Initiatives présentées lors de l'Atelier

«Nous devons réfléchir à des moyens d'amener aux pays en voie de développement des applications Wi-Fi, afin qu'ils exploitent les ondes radio inutilisées et bénéficient d'un accès Internet rapide et peu onéreux.»

Kofi Annan, 5 novembre 2002.

Le Sunbook: une solution à l'absence d'électricité dans les zones rurales

PEET DE PLOY

- Quelle est l'utilité d'un PC pour une personne qui n'a pas de bureau, ni même d'électricité?
 - Il est déjà difficile d'apprendre à utiliser un PC, mais s'il tombe en panne, qui se chargera de le réparer?
 - A quoi sert l'Internet en l'absence d'une quelconque connexion téléphonique et, même si les populations pouvaient se connecter, seraient-elles obligées de se frayer un chemin à travers les millions de sites afin de trouver l'information dont elles ont besoin?
- Tels sont les défis qui ont conduit une entreprise sud-africaine, Reverse Entropy Systems, à concevoir le «sunBook». Le sunBook est un PC compact à affichage multimédia, fonctionnant sans clavier ou souris et utilisant une série de boutons situés sur les contours de l'écran, à l'instar d'un distributeur automatique de billets. Son fonctionnement est aussi simple que celui d'un téléphone portable. De plus, le sunBook utilise l'énergie solaire et ne possède aucune pièce mobile/détachable ce qui le rend résistant au mouvement et à la poussière. Le réseau opéré par le sunBook propulse le

télécentre communautaire dans une dimension illimitée. Une station de base constitue la plate-forme centrale d'un réseau (radio) sans fil auquel se connectent les ordinateurs sunBook situés dans un rayon de 20 km. De plus, le sunBook renferme une bibliothèque de contenu Web spécialement adaptée à la collectivité desservie par le réseau. Dans certains cas, la station de base peut également relayer des émissions de télévision à visée pédagogique à partir d'une antenne satellite unique, laquelle se charge de transmettre l'émission en question vers l'ensemble des ordinateurs sunBook situés dans son champ de portée. Les ordinateurs sunBook utilisent des cartes électroniques afin d'identifier les utilisateurs. Sans cette carte, le sunBook ne fonctionne pas. A l'aide de la carte, la station de base peut retracer et enregistrer l'utilisation qui est faite de chaque appareil, ce qui permet de procéder à une vérification intégrale du système».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Peet du Plooy
Reverse Entropy
Johannesburg, South Africa
Tél.: +27 82 339 4101
peet.duplooy@reverse-entropy.com

1 Wi-Fi: Wireless Fidelity (technologies de mise en réseau sans fil)

Internet sans fil: une solution d'un bon rapport coût-efficacité pour une meilleure connectivité

MULWELI REBELLO, UNINET COMMUNICATIONS

L'Internet sans fil offre une solution aux pays en développement qui, ainsi, bénéficient de connexions à bas prix, installation facile et avec une consommation électrique réduite, dans la mesure où le dispositif fonctionne à l'énergie solaire. Parmi les inconvénients du système, citons un rayon d'action limité à 50 km et le fait que les systèmes sans fil ne seront jamais aussi performants que les systèmes à fibres. Par conséquent, l'Internet sans fil est considéré davantage comme un complément aux systèmes câblés traditionnels et non comme un substitut. UniNet Communications couvre 70% de la région du Cap occidental d'Afrique du Sud et offre une connectivité Internet 24 heures sur 24. L'entreprise met en place des réseaux sans fil à larges bandes passantes à l'intention de ses franchisés. Parmi les services proposés: formation technique et initiation au produit, fourniture d'équipement, gestion de la bande passante ainsi que soutien technique et administratif à distance destiné à la clientèle. UniNet mène actuellement des travaux de recherche portant sur des modèles durables de télécentres en Afrique du Sud. ¶

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

UniNet Communications
Tél.: +27 21 683 0530
Fax: +27 21 683 6189
mulweli@uninetwork.co.za
<http://www.uninetwork.co.za>
<http://www.w2i.com>

Les divas du numérique

THEMBILE PHUTE | Zimbabwe Women's Resource Centre and Network (ZWRN), Zimbabwe

Shurugwi est une ville couverte par la poussière dégagée par les mines d'or, de platine et de chrome. Située dans la province des Midlands, au Zimbabwe, à environ 500 kilomètres de la capitale, Harare, Shurugwi compte environ 72 000 habitants, dont plus de la moitié sont des femmes. L'agriculture à petite échelle constitue une source de revenu pour la région, mais l'exploitation des mines d'or demeure le principal moteur de l'économie locale. Le conseil municipal est composé de 13 membres, neuf hommes et quatre femmes, chargés de prendre des décisions dans l'intérêt du développement de la collectivité. Les 13 conseillers municipaux sont pleinement conscients que leur or ne brille pas toujours par son éclat.

L'exploitation de l'or à Shurugwi a en effet entraîné une importante destruction de l'environnement. Les espèces d'arbres à feuilles caduques et indigènes de la région ont vu leur population sérieusement décimée. La vitesse et le mode de croissance de la ville ont également été fortement influencés par les activités liées au battage de l'or.

Onze jeunes filles âgées de 15 ans et plus se rassemblent dans les bureaux du conseil rural du district, ravies que les vacances soient enfin arrivées et impatientes à l'idée de l'excursion prochaine en direction de la capitale.

Leurs voix se fondent peu à peu en un murmure étouffé à l'approche de Harare. Le Café Internet des femmes est situé au coin de la 7^{ème} rue et de la 5^{ème} avenue.

Se connecter pour combler le fossé homme-femme

En 1999, avec l'aide de «Women Connect!», projet américain mené par le Pacific Institute for Women's Health, le Zimbabwe Women's Resource Centre and Network (ZWRN) a obtenu un financement lui permettant d'ouvrir un café Internet et, ainsi, de fournir des compétences, en matière de courrier électronique et de réseau Internet, à des femmes qui, sans cela, n'auraient pas la possibilité de «se connecter». Le projet du ZWRN est devenu le tout premier programme visant la formation des femmes, au niveau local, sur l'utilisation du réseau Internet et du courrier électronique afin de communiquer, de rechercher des informations et de développer un sentiment d'appartenance à une communauté mondiale en ligne.

«C'est un programme passionnant», souligne Thembile Phute, chargée de l'information au sein du ZWRN. «Nous avons véritablement la possibilité de combler le fossé béant qui sépare les hommes et les femmes en termes de nouvelles technologies numériques. Je fonde l'espoir que nous serons en mesure de poursuivre notre développement et de venir en aide aux jeunes femmes des quatre coins du Zimbabwe».

L'information: un droit humain fondamental

Pour les femmes et les jeunes filles du continent africain, l'accès aux technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'accès à une eau saine et sans danger,

aux structures de soins de santé reproductive, à l'éducation et à l'emploi, constituent des droits humains essentiels, car ils représentent un droit à l'égalité des chances et à participer, pleinement et équitablement, aux questions de développement national, régional et mondial. Les progrès et avancées numériques du 21^{ème} siècle sont, pour les femmes africaines en général et pour les femmes zimbabwéennes en particulier, l'occasion de devenir des actrices à part entière du développement futur de ces outils technologiques.

Le ZWRN offre des formations, en matière de courrier électronique et d'accès à l'Internet, à des groupes de jeunes femmes, leur apportant des connaissances et des compétences de base sur la manière d'utiliser les ordinateurs et le courrier électronique.

Merjury Mhaka: «J'espère que je pourrai avoir accès à un ordinateur au terme de la formation, car j'ai le sentiment que les femmes ont subi d'importantes privations, plus particulièrement dans les communautés rurales où nous n'avons pas accès à cette technologie. Grâce à cette formation, mes horizons se sont élargis. Les seuls métiers que je connaissais étaient ceux d'infirmière, d'institutrice et de commerçante. Grâce à tout ce que j'ai appris, je sais maintenant que je peux choisir parmi une grande variété de professions».

Le potentiel pour renforcer les capacités

Au fil des ans, il est apparu clairement que les technologies de l'information et de la communication, ou TIC, ne constituent pas uniquement un passe-temps de luxe pour les plus nantis, mais qu'elles ont le potentiel de transformer positivement la qualité de vie des collectivités pauvres et marginalisées.

Dans toute l'Afrique, les femmes commencent, aujourd'hui, à exploiter le potentiel des TIC en tant qu'outil de renforcement des capacités et de développement humain. Au Sénégal, les femmes artisanes utilisent Internet et le courrier électronique afin de promouvoir et de vendre leurs produits sur un marché qui, sans l'aide des technologies de l'informa-



© Zurcn

tion, n'aurait jamais pu leur être accessible (<http://www.taftaf.com>). Au Nigeria, le Nigeria's Society for Women and AIDS in Africa (Société pour les femmes et le SIDA en Afrique) fournit aux femmes des services d'éducation à la santé par le biais du courrier électronique (swaan@cyberspace.net.ng). Par ailleurs, un projet baptisé NairoBits, mené dans les bidonvilles de la capitale kenyane, a pour but de fournir aux jeunes populations des compétences en matière de conception de sites Internet (<http://www.nairobibits.org>).

Le défi des technologies de l'information: la problématique du genre

Le défi majeur auquel est confronté le ZWRN est de garantir la continuité, pour que les jeunes filles continuent d'utiliser la technologie longtemps après avoir reçu la formation. La Déclaration de Beijing et la Plate-forme d'action, chapitre J, reconnaissent l'accès à l'information comme étant l'un des droits humains fondamentaux dont jouissent les femmes et les jeunes filles, en ce sens qu'il aide à renforcer leurs capacités dans la lutte pour l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les obstacles propres à l'Afrique en termes d'analphabétisme, infrastructure, lignes téléphoniques inadaptées et inefficaces, sources d'électricité peu fiables, réseaux routiers de qualité médiocre, sont autant d'embûches semées sur le chemin qui mène à une connectivité optimale à Internet. Un engagement pris au niveau national afin de démocratiser les TIC servirait pour aider les femmes à être «en ligne». ♪

Basé sur un communiqué de presse du ZWRN

Le Réseau et Centre de Ressources des Femmes du Zimbabwe (ZWRN) est une organisation non gouvernementale spécialisée dans les questions relatives au genre et au développement.

Pour plus de renseignements (en anglais seulement), veuillez contacter:

📍 Zimbabwe Women's Resource Centre and Network (ZWRN)

Thembile Phute, Information Officer
PO Box 2192, Harare, Zimbabwe
Tel: +263 479 2450 – Fax: +263 472 0331
zwrn@zwrn.org.zw
<http://www.zwrn.org.zw>

Le CTA: 20 ans de partage des connaissances au bénéfice des populations rurales

Depuis sa création, le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale des pays ACP-UE (CTA), basé aux Pays-Bas, joue un rôle important dans l'amélioration des techniques de communication et le partage de l'information pour les populations rurales des pays ACP.

Un accès plus facile à l'information

Les femmes rurales des pays ACP ont plus de mal que les hommes à avoir accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elles sont les principales victimes du fossé numérique. Les problèmes de langue, d'analphabétisme, le manque de temps et les contraintes culturelles, tout conspire pour restreindre leur accès à l'information et à ses points d'accès qui sont souvent dominés par les hommes.

Dans un effort pour remédier à cette situation, l'Observatoire sur le Genre et l'Agriculture dans la Société de l'Information, qui a été créé par le CTA en 2002, a recommandé l'établissement d'un fonds (GenARDIS) accordant des subventions à de petits projets tenant compte de la dimension hommes-femmes dans leurs initiatives concernant les NTIC.

GenARDIS: surmonter les inégalités existantes

L'objectif de GenARDIS est de soutenir des activités innovantes qui contribuent à la compréhension et à l'application des NTIC dans les programmes de développement agricole et rural, en tenant compte de la dimension hommes-femmes en Afrique, aux Caraïbes et dans le Pacifique.

Après l'annonce de sa création en mars 2003, GenARDIS a reçu plus de 360 demandes en moins de deux mois, ce qui indique clairement le besoin d'un soutien dans le domaine du genre et de l'agriculture dans la société de l'information.

Finalement, seuls 9 projets ont été sélectionnés et les gagnants se sont rassemblés à l'occasion d'un séminaire tenu en août 2004 pour présenter leurs résultats.

La deuxième campagne GenARDIS a été lancée pendant cette réunion. 🍌

Pour plus d'information sur GenARDIS:

🍌 CTA – Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale des pays ACP-UE

PO Box 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas
Tél.: +31 317 467 100
Fax: +31 317 460 067
genardis@cta.int
<http://www.cta.int>



Les neuf projets gagnants pour 2003:

- Tchad:** La radio communautaire au service du développement de la femme rurale au Tchad, Grâce Agouna, *Audy Magazine*.
- Jamaïque:** Outils et services NTIC pour le développement de l'agriculture biologique dans les Caraïbes: un séminaire régional de formation destiné aux femmes entrepreneurs. Dorianne Rowan-Campbell, *Networked Intelligence for Development*.
- Kenya:** La radio communautaire sur les questions de santé et d'agriculture, James Onyango, *Kenya AIDS Intervention Prevention Project Group*.
- Bénin:** Renforcement des capacités des femmes fonctionnaires qui oeuvrent pour l'autonomisation économique des femmes rurales pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté au Bénin, Alice Djinnadou, *Igwe Kouboura, Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB)*.
- Ouganda:** Accès des femmes aux NTIC de base et leur utilisation pour obtenir des informations sur les nouvelles techniques agricoles, Akello Zerupa, *Makerere University, Entebbe*.
- Malawi:** FarmWise, Bessie Nyirenda, *Computer Land Ltd*.
- Ghana:** Planification Participative Communautaire (PPC), Joana Francis Adda, *PACODEV*.
- Afrique du Sud:** Accroître le rôle des NTIC dans la diffusion des informations agricoles pour le développement rural parmi les femmes au Kwa-Zulu Natal, Joseph Kiplang'at, *University of Zululand*.
- Tanzanie:** Intégrer la question du genre à l'information, la communication et la technologie en Afrique subsaharienne: Une étude de cas au nord de la Tanzanie, Pantaleon Shoki, *Development Relief Agency, (CODRA)*.

L'égalité entre les hommes et les femmes s'inscrit en premier point de l'ordre du jour de la Conférence de l'Union Africaine 2004

La Conférence de l'Union Africaine, qui s'est tenue à Addis-Abeba, Ethiopie, du 6 au 8 juillet 2004, a rassemblé 48 chefs d'Etat pour débattre de questions relatives aux conflits, au développement et, pour la toute première fois, à l'égalité entre les hommes et les femmes. A l'issue de la conférence, les dirigeants africains ont convenu d'un plan d'action, établissant une stratégie visant à améliorer les droits des femmes sur le continent.

Certains des hommes les plus puissants d'Afrique se sont prononcés contre la discrimination liée aux relations hommes-femmes, lors de la Conférence de l'Union Africaine (UA) qui s'est tenue à Addis-Abeba, Ethiopie en juillet 2004, et se sont engagés, personnellement et au nom de leur gouvernement, à déployer tous les efforts nécessaires afin de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le président nigérian, Olusegun Obasanjo, nouvellement élu président de l'UA, est allé droit à l'essentiel en dénonçant les comportements négatifs adoptés à l'encontre des femmes ainsi que le machisme prédominant dans de nombreux pays africains.

Un peu plus tôt, Abdoulaye Wade, président du Sénégal, avait proposé que l'UA se fasse le garant de l'égalité entre les hommes et les femmes aux niveaux national, régional et continental, ainsi qu'à tous les niveaux de pouvoir.

Paul Kagamé, le président rwandais, a parlé de la victimisation des femmes dans son pays au cours du génocide, à une époque où le viol était utilisé en tant que «méthode de destruction». M. Kagamé a estimé qu'aujourd'hui, les femmes rwandaises étaient indispensables aux efforts de reconstruction et de réconciliation.

Des changements historiques

Coprésidente de la session et présidente du Parlement panafricain, Gertrude Mongella a qualifié d'historiques les débats qui se sont tenus lors de la Conférence. Soulignant les récents acquis en termes d'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, Mme Mongella a souligné que le Rwanda possédait la plus grande proportion de femmes parlementaires (48%) au monde et que l'Afrique du Sud possédait, quant à elle, la plus grande proportion de femmes ministres (30%). L'administration de l'UA est parvenue à instaurer un équilibre parfait entre les sexes, en comptant cinq femmes et cinq hommes parmi ses commissaires. Mme Mongella a estimé qu'il s'agissait là d'un signe clair attestant d'un changement significatif des mentalités, plus particulièrement parmi les dirigeants du continent africain.

Un cadre de changement

Le Protocole sur les droits des femmes en Afrique, formellement adopté par la Confé-

rence de l'UA en juillet 2003, jette les bases d'un avenir meilleur pour les femmes africaines. Ce document, particulièrement exhaustif, couvre un large éventail de questions liées aux droits humains et offre aux femmes un outil indispensable afin de faire valoir leurs droits en termes d'égalité entre les hommes et les femmes dans des domaines tels que l'éducation, le mariage, le divorce, l'héritage, les droits de propriété et la protection contre l'excision féminine. Cependant, le Protocole n'est pas encore entré en vigueur. Malgré l'engagement pris par les dirigeants africains afin de mettre les femmes au cœur des efforts de développement et de réduction de la pauvreté, seuls trois pays, à savoir les Comores, la Libye et le Rwanda, ont ratifié le Protocole. Vingt-sept Etats membres, parmi lesquels la République Démocratique du Congo, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Zimbabwe, ont signé le Protocole, mais doivent encore ratifier le document, ce

«Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique»

CONFÉRENCE DE L'UA, ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE, JUILLET 2004

Les chefs d'Etat africains sont convenus de:

- (1) Accélérer la mise en oeuvre des mesures économiques, sociales et légales spécifiques en faveur des femmes en vue de combattre la pandémie de VIH/SIDA, et de mettre efficacement en oeuvre les Déclarations d'Abuja et de Maputo sur le paludisme, le VIH/SIDA, la tuberculose et les autres maladies infectieuses connexes. Plus particulièrement, nous veillerons à ce que le traitement et les services sociaux disponibles pour les femmes au niveau local répondent mieux aux besoins des familles qui fournissent les soins, nous promulguerons des lois pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes vivant avec le VIH/SIDA et pour la protection et la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA en particulier les femmes et nous augmenterons les allocations budgétaires dans ces secteurs afin d'alléger le fardeau des soins qui pèse sur les femmes;
- (2) Assurer la pleine participation et représentation des femmes au processus de paix, y compris la prévention, la gestion et le règlement des conflits et la reconstruction post-conflit en Afrique, tel que stipulé dans la résolution 1325 des Nations Unies (2000) et de désigner des femmes comme Envoyées spéciales et Représentantes spéciales de l'Union africaine;
- (3) Lancer dans un délai d'un an, une campagne d'in-



qui témoigne du chemin qui reste à parcourir. Lors de la cérémonie de clôture, l'Union Africaine a prononcé une «Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique» et s'est engagée à tout mettre en œuvre pour garantir la ratification du Protocole avant la fin 2004. ♪

terdiction systématique du recrutement des enfants-soldats et de l'exploitation des petites filles en tant qu'épouses et esclaves sexuelles, en violation de leurs droits, tels que consacrés dans la Charte africaine des droits de l'enfant;

- (4) Organiser et lancer dans un délai de deux ans, des campagnes publiques soutenues contre la violence à l'égard des femmes et le trafic des femmes et des filles; de renforcer les mécanismes juridiques pour assurer la protection des femmes à tous les niveaux et mettre fin à l'impunité des crimes commis contre les femmes, d'une manière qui modifiera positivement l'attitude et le comportement de la société africaine;
- (5) Promouvoir et étendre le principe de la parité entre les hommes et les femmes que nous avons adopté concernant la Commission de l'Union africaine à tous les organes de l'Union africaine, y compris son programme du NEPAD, aux communautés économiques régionales, et aux niveaux national et local, en collaboration avec les partis politiques et les parlements nationaux dans nos pays;
- (6) Assurer la promotion et la protection de tous les droits de l'homme, des femmes et des filles, y compris le droit au développement par la sensibilisation ou par l'application des lois nécessaires, le cas échéant;



(7) Promouvoir activement l'application de la législation en vue de garantir les droits des femmes à la terre, à la propriété et à l'héritage, y compris leur droit au logement;

(8) Prendre des mesures spécifiques destinées à assurer l'éducation des filles et l'alphabetisation des femmes, en particulier dans les zones rurales, afin de réaliser l'objectif de «Education pour tous»;

(9) Nous engager à signer et à ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique, d'ici à la fin de 2004, et à appuyer le lancement des campagnes de sensibilisation visant à assurer l'entrée en vigueur du Protocole avant 2005 et à ouvrir une nouvelle ère pour la mise en œuvre et la vulgarisation, par les Etats parties au Protocole ainsi que d'autres instruments nationaux, régionaux et internationaux sur l'égalité entre les hommes et les femmes;

(10) Mettre en place *AIDS Watch Africa* comme une unité au sein du cabinet du Président de la Commission qui devra produire un rapport annuel sur la situation du VIH/SIDA dans le continent au cours des Sommets et

promouvoir la production de médicaments anti-rétroviraux dans nos pays;

(11) Accepter la création d'un fonds d'affectation spéciale en faveur des femmes en vue de renforcer les capacités des femmes africaines et de demander au Président de la Commission de l'Union africaine d'élaborer les modalités de la mise en place du Fonds, en mettant un accent particulier sur les femmes des zones rurales et urbaines;

(12) Nous engager à faire rapport annuellement sur les progrès réalisés dans l'intégration du genre, à appuyer et défendre toutes les questions soulevées dans la présente Déclaration aux niveaux national et régional et à échanger régulièrement les informations sur les progrès réalisés au cours de nos sessions ordinaires;

(13) Nous demandons au Président de la Commission de l'Union africaine de nous soumettre pour examen, au cours de notre session ordinaire, un rapport annuel sur les mesures prises pour mettre en œuvre le principe de l'égalité entre les sexes et intégrer le genre et toutes les questions soulevées dans la présente Déclaration, aux niveaux national et régional.

SMS: le mariage du plaidoyer et de la technologie au service des droits des femmes

Dans le cadre d'un programme novateur combinant les nouvelles technologies et la lutte pour les droits des femmes, les utilisateurs de téléphones portables pourront désormais envoyer des SMS (service de messages courts) afin de signer une pétition en ligne, invitant les gouvernements africains à ratifier le Protocole de l'UA sur les droits des femmes en Afrique. Une coalition de groupes de défense des droits humains, emmenée par Equality Now et FEMNET, organisations de défense des droits des femmes, Oxfam, CREDO (Centre pour la recherche, l'éducation et le développement de la liberté d'expression et des droits associés) et Fahamu, a mis sur pied une campagne visant à promouvoir la ratification et la popularisation du Protocole, laquelle comporte une pétition à l'intention des dirigeants africains.

«A notre connaissance, c'est la première fois que les technologies SMS seront utilisées à très grande échelle sur le continent africain, afin de venir en aide aux droits humains», explique Firoze Manji, directeur de Fahamu. Et d'ajouter: «Le système permet aux personnes bénéficiant d'un accès Internet faible ou inexistant de signer la pétition en ligne. L'avantage de cette solution est que la téléphonie mobile compte environ huit fois plus d'utilisateurs que le courrier électronique en Afrique».

Les personnes qui souhaitent apporter leur soutien au Protocole sur les droits des femmes en Afrique, peuvent envoyer un SMS au numéro +27 832 933934, en inscrivant le mot «pétition», ainsi que leurs nom et prénom dans le texte du message. Il leur en coûtera la somme fixée par leur opérateur habituel pour envoyer un SMS au niveau international. 📧

La pétition en ligne peut être signée à l'adresse suivante: <http://www.pambazuka.org/petition>

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

📍 **Fahamu – Learning for Change**

Unit 14, Standingford House,
Cave Street,
Oxford
OX4 1BA, UK
Tel. +44 (0)845 456 2442
Fax +44 (0)845 456 2443
firoze@fahamu.org
<http://www.fahamu.org>

«L'Afrique ne peut se développer que si les Africaines exercent un pouvoir réel», déclare le Secrétaire Général aux participants à la réunion d'Addis Abeba

INTERVENTION DE KOFI ANNAN | Secrétaire Général des Nations Unies
CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE | ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE, 6 JUILLET 2004

«En l'espace d'un an seulement, la femme africaine a vu sa situation s'améliorer grandement. Je me félicite que l'Union africaine compte à présent cinq femmes parmi les 10 membres élus de sa commission, preuve de l'importance croissante qu'elle accorde à l'égalité des sexes dans tous ses domaines d'activité. Je me réjouis également de voir les États africains adopter le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme africaine et intégrer le principe de l'égalité des sexes dans le protocole portant création du Conseil pour la paix et la sécurité. Et bien sûr, je présente mes compliments les plus chaleureux à Gertrude Mongella, amie fidèle de l'ONU, élue première Présidente du Parlement panafricain.

Les Africains comprennent de mieux en mieux que l'Afrique ne peut se développer que si les femmes exercent un pouvoir réel au foyer, dans les collectivités locales, dans les pays et au sein de l'Union. De fait, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a fait de la promotion de la femme et de la lutte contre la pauvreté ses deux principaux objectifs à long terme. Mais soyons lucides: la poursuite de ces objectifs est inextricablement liée à la nécessité d'enrayer la propagation du SIDA. L'épidémie de SIDA s'est révélée un terrible obstacle au développement, outre qu'elle frappe de plus en plus implacablement les femmes africaines. Mais les femmes jouent un rôle indispensable dans tous les aspects de la lutte contre ce fléau. Autre fait notable, le rôle de la femme dans l'action en faveur de la paix et de la sécurité est

à présent reconnu. Les femmes se sont montrées bien des fois utiles et indispensables dans les processus de paix. Elles se sont peu à peu fait une place à la table des négociations, dans l'application des accords de paix, dans le relèvement, la reconstruction et le désarmement après un conflit. Il est grand temps de les associer de plein droit à ces processus, à tous les niveaux et à toutes les étapes.

Je déplore que la violence sexuelle et sexiste continue de servir d'arme dans les conflits en Afrique. Dans certaines régions de la République démocratique du Congo, et dans la région du Darfour au Soudan, la violence sexiste a pris pratiquement l'ampleur d'une épidémie. Il faut tout faire pour mettre fin à cette pratique odieuse et en traduire les auteurs en justice.

J'exhorte les États africains à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour concrétiser les objectifs fixés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité, et ce sans plus tarder, car le Conseil reviendra sur l'application de ce document historique en octobre prochain.

J'espère que cette réunion ravivera et relancera la détermination de l'Afrique à améliorer la condition de la femme et à mettre à profit les résultats obtenus pour aller de l'avant. L'Organisation des Nations Unies continuera de faire tout son possible pour vous épauler dans cette mission.» 📧

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web de l'Union africaine:
<http://www.africa-union.org>

Décalage entre droit et coutume: l'accès des femmes rurales à la terre au Burkina Faso

À la demande du service foncier de la FAO, Maître Françoise Ki-Zerbo a entrepris une étude intitulée «Les femmes rurales et l'accès à l'information et aux institutions pour la sécurisation des droits fonciers. Etude de cas au Burkina Faso.»



© FAO/12149/R. Faidutti

Françoise Ki-Zerbo examine les divers aspects du thème 'femmes, terre, information' au Burkina Faso: les bases légales du système foncier moderne; l'accès des femmes à la terre selon la tradition; les femmes et la communication sociale; et les initiatives locales et actions de la société civile pour améliorer l'accès des femmes à la terre et aux informations légales.

Les droits fonciers: la culture, la tradition et l'information

Au Burkina Faso les droits fonciers des femmes sont précaires et elles ont souvent des difficultés à recevoir, obtenir, comprendre et utiliser l'information légale sur les procédures et institutions susceptibles d'assurer la sécurité juridique de leurs droits fonciers.

Cette étude examine l'application des droits fonciers qui vont à l'encontre de la culture et des traditions locales, et la divergence entre la législation et la réalité. En tenant compte de ce contexte, l'étude explore le système d'information légale et les problèmes rencontrés par les femmes pour accéder à l'information et aux institutions administratives, pour formaliser les transactions auxquelles elles sont parties. Le dialogue, la sensibilisation, et le suivi sont soulignés comme des facteurs essentiels aux changements, qui vont assurer les droits des femmes et l'accès équitable à la terre pour les femmes et les hommes.

L'attribution, l'évaluation et le retrait des terres sont les responsabilités des commissions villageoises de gestion des terroirs et l'information légale devrait être menée à la base à travers ces structures. Des activités spécifiques sont prévues en ce qui concerne la protection

juridique et socio-économique de la femme, faisant partie des réformes et actions d'ordre général, nécessaires pour le développement décentralisé. La politique de développement rural décentralisé prévoit la mise en place d'un Cadre de Concertation sur la Sécurisation Foncière des Femmes en Milieu Rural comme une cellule d'appui au Comité National pour la Sécurisation Foncière en Milieu Rural.

Cependant, aujourd'hui l'accès des femmes à la terre se fait suivant la tradition et dans une relation sociale inégale, dépendante et précaire.

En zones rurales:

- la terre est gérée par les aînés des hommes;
- l'accès des femmes est subordonné à celui des hommes puisqu'elles n'accèdent à la terre qu'avec l'autorisation des hommes, qui eux-mêmes souffrent du manque de terre;
- paradoxalement, les femmes accèdent plus facilement à la terre prêtée que les hommes puisque leurs besoins sont limités et qu'elles sont plus faciles à expulser que les hommes.

Dans l'intention d'améliorer les revenus et les conditions de travail des femmes, le Ministère chargé de la promotion de la femme burkinabè a prévu l'élaboration de contrats-type d'accès à la terre, la sensibilisation des chefs coutumiers et la vulgarisation des études sur l'accès des femmes à la terre. Il y a aussi des projets pour vulgariser les textes juridiques relatifs à des droits fondamentaux, en collaboration avec les Ministères chargés de la justice et des droits humains, ainsi que pour sensibiliser les populations sur les inégalités endurées par les femmes, en collaboration avec les Ministères

chargés de l'information et de la culture.

Obstacles

- la loi est seulement connue par une poignée d'individus;
- ce sont surtout les personnes qui habitent en zones urbaines (en majorité des hommes) qui connaissent la loi;
- la grande majorité des producteurs ruraux, femmes et hommes, méconnaissent les textes;
- la grande majorité de la population ne s'informe pas et ne cherche pas à exploiter les dispositions juridiques.

Exercer les droits revendiqués par les femmes, en particulier le droit de faire entendre sa voix ou d'agir, est toujours un défi par rapport à la pensée traditionnelle africaine. Comme le rappelle une femme ayant une longue expérience en milieu associatif:

«Traditionnellement, selon la coutume, il n'est pas question de faire appel à la force pour faire prévaloir ses droits. Les femmes gardent cette règle coutumière à l'esprit. Or, la loi est la force.»

Les efforts combinés des femmes ont néanmoins eu un impact, et dans les zones sous-développées, les groupements de femmes – soit formels, soit informels – ont réussi à se faire attribuer de la terre collectivement. Mais pour sécuriser les droits des femmes sur des champs à titre personnel, il faudrait faire en sorte que l'attribution collective ne soit pas envisagée comme l'unique solution à l'insécurité foncière vécue par les femmes.

Besoin de mesures concrètes

Les femmes entendent consolider leurs acquis en matière d'accès à l'information, à la formation, à l'alphabétisation et à la terre. Elle délèguent des représentants auprès des autorités villageoises, elles ont appris à écrire pour communiquer avec les structures susceptibles de les informer, et elles écoutent les radios communautaires traitant les thèmes les intéressants. Le Forum National de plaidoyer pour le plein exercice de la citoyenneté de la femme au Burkina Faso a eu lieu le 3 avril 2003. Les femmes participantes ont demandé de prendre des mesures concrètes pour faciliter l'accès des femmes à la terre. Elles ont proposé que les contrats de prêt de longue durée soient établis au profit des femmes, et de réviser les cahiers de charge des zones aménagées pour permettre l'accès équitable des hommes et femmes à la terre.



Les réseaux: faciliter l'accès aux informations légales

Aujourd'hui les femmes ont plus tendance à se rassembler au sein d'un réseau. Conscientes de leur manque d'informations juridiques, les femmes de Burkina Faso s'engagent pour revendiquer leurs droits et les organisations de la société civile les aident par leurs activités de communication sociale.

L'accroissement qualitatif et quantitatif du mouvement coopératif et associatif des femmes donne une meilleure visibilité du rôle socio-économique de chaque femme et des femmes dans les communautés en général; d'ailleurs, les femmes ont augmenté leur capacité de négociation et sont plus à même de défendre leurs propres intérêts.

L'information légale des citoyens du Burkina Faso est assurée grâce aux ONG spécialisées en éducation juridique ou communication sociale. Cependant les activités d'information légale concernent plus le droit de la famille que le droit à la terre.

Une tradition d'oralité

Les transactions foncières au profit des femmes se font d'habitude verbalement. Lorsque les femmes sont appuyées par une association ou une ONG, elles voient mieux l'intérêt de demander un titre; toutefois, elles donnent la priorité à l'accès et à l'exploitation de la terre. En droit officiel la preuve écrite a plus de valeur que la preuve orale. Pourtant en milieu rural, un document écrit ne sécurise pas nécessairement les droits des utilisateurs de la terre. Au contraire, le désir d'une preuve écrite est mal vu, et considéré comme un signe de manque de confiance. La méfiance de l'écrit s'explique par le fait que la plupart des gens ne connaissent pas le contenu des différents textes administratifs et, d'ailleurs, les systèmes d'information et l'authentification des accords sont fondés sur l'oralité.

Une question de représentation

L'implication des femmes dans les comités fonciers est limitée. Celles qui en sont membres ont été choisies en raison de leur âge et de leur expérience, ainsi que de leur capacité à faire entendre leurs voix. Les commissions villageoises de gestion des terroirs sont des structures importantes et il est essentiel que les femmes y soient mieux représentées et que leurs intérêts y soient pris en compte.

Recommandations générales

L'une des recommandations générales de l'étude souligne le besoin de relire les textes d'application de la réorganisation agraire et foncière pour supprimer les clauses qui sont en contradiction avec le principe constitutionnel de l'égalité d'accès des burkinabè à la terre, sans distinction de sexe. L'étude indique également l'importance de la communication sociale et du dialogue à tous les niveaux de la population (hommes, femmes et jeunes) et les chefs coutumiers, les maires, les élus locaux, parmi d'autres, qui ont le pouvoir et qui peuvent changer la situation. Il existe un besoin urgent d'intégrer une approche genre dans tous les projets et programmes de développement. L'information légale ne suffit pas par elle-même. Il faudrait qu'une structure administrative soit mise en place pour veiller à l'application de la réglementation et sécuriser les droits des citoyen(ne)s.

Recommandations particulières

- améliorer le niveau d'information et de formation de la population;
- rédiger des résumés simplifiés des textes juridiques, en adaptant le message selon les groupes cibles;
- développer l'alphabetisation fonctionnelle qui intègre une formation spécifique en matière foncière;
- traduire les documents de référence en lan-

gues locales et nationales et les diffuser à travers les outils appropriés, tels que les cassettes audio ou vidéo, à des prix abordables pour la majorité de la population;

- promouvoir les cours d'instruction civique dans les écoles et universités pour réduire l'influence de la culture traditionnelle, et contribuer à faire évoluer les mentalités positivement;
- former les animateurs locaux, ainsi que les agents administratifs en techniques d'information, d'éducation et de communication;
- soutenir davantage les radios communautaires et renforcer les capacités des animateurs à la base en approche «genre et développement»;
- renforcer les réseaux d'ONG et d'associations qui travaillent en matière d'éducation juridique par la formation de leur formateurs – aussi bien en méthodes de communication et en droit foncier burkinabè;
- former les para-juristes spécialisés en droit foncier pour soutenir les groupes locaux et apporter une assistance juridique appropriée à ceux et celles qui en ont besoin;
- entreprendre des recherches-action comparées dans les sous-régions afin de déceler les besoins en information légale et renforcer les capacités de négociation des femmes;
- partager les expériences et pratiques efficaces en matière de sécurisation de droits fonciers pour pouvoir capitaliser des expériences de l'application de la loi dans son état actuel.

Le chemin à prendre

Les femmes rurales exercent leur droit à la parole à travers tous les outils à leur disposition: les journaux, la radio, dans les forums et les ateliers. Au quotidien les femmes négocient les contrats verbaux et obtiennent les concessions qui leur permettent d'accéder à la terre dans les meilleures conditions possibles pour l'instant. Afin de faire de vrais progrès, des actions concrètes doivent être entreprises pour assurer la sécurisation optimale des droits fonciers des femmes. Toute la population, et les femmes en particulier, doivent pouvoir accéder à l'information juridique, et le droit foncier devrait être adaptés aux besoins réels des femmes et hommes du milieu rural au Burkina Faso. ♪

La version complète de l'étude (en français uniquement pour l'instant) peut être téléchargée du site Internet Dimitra:

<http://www.fao.org/sd/dimitra>

Source: «Les Femmes Rurales et l'accès à l'information et aux institutions pour la sécurisation des droits fonciers. Etude de cas au Burkina Faso.» Maître François Ki-Zerbo, janvier 2004

Pour plus d'information, veuillez contacter:

M. Paul Mathieu
Fonctionnaire Principal
Service des Régimes Fonciers (SDAA)
Division du Développement Rural
FAO, Rome
Paul.Mathieu@fao.org

Nouveau rapport sur les droits de succession des femmes en Afrique sub-saharienne

Bringing Equality Home: Promoting and Protecting the Inheritance Rights of Women: A Survey of Law and Practice in Sub-Saharan Africa, est le titre d'un rapport publié récemment par le Centre on Housing Rights and Evictions (COHRE), qui est basé en Suisse.

Cette publication novatrice, produit par le programme 'femmes et droit au logement', examine et compare les droits de succession des femmes dans dix pays sub-sahariens: Botswana, Ghana,

Ethiopie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe en analysant les systèmes juridiques (civils et traditionnels) dans le cadre des droits humains.

Le résultat fournit une liste des inégalités subies par les femmes en matière de succession. Les sauvegardes internationales et nationales sur les droits de succession se révèlent insuffisantes et/ou ne sont pas mises en pratique correctement avec le résultat que les femmes continuent de voir déniés leurs droits légaux à l'héritage. On trouve dans les conclusions du rapport des recommandations pour redresser cette situation complexe.

«Bringing Equality Home: Promoting and Protecting the Inheritance Rights of Women: A Survey of Law and Practice in Sub-Saharan Africa».

Birte Scholz and Mayra Gomez
2004 – ISBN:92-95004-28-0

La publication peut également être téléchargée gratuitement du site Internet COHRE:
<http://www.cohre.org>

Pour recevoir une copie du rapport (en anglais uniquement) contacter:

Centre on Housing Rights and Eviction (COHRE)

83 Rue de Montbrillant
1202 Geneva, Switzerland
Tel: +41 22 734 1028
Fax: +41 22 733 8336
cohre@cohre.org; women@cohre.org

JOURNÉE MONDIALE DES ENFANTS TRAVAILLEURS, 12 JUIN 2004

Les «Mulezi»: les petites bonnes en RDC

ADELINE NSIMIRE | Samwaki

Les «mulezi», ou petites bonnes en République démocratique du Congo, constituent une aide domestique quasi indispensable pour les femmes congolaises de plus en plus occupées par leurs activités économiques. Comment résoudre le conflit d'intérêt entre le droit des petites filles à l'éducation et l'aide nécessaire qu'elles apportent à la famille?

Quand on parle des enfants travailleurs, on fait souvent allusion à ceux qui sont dans des entreprises, des usines de transformation des produits agricoles et industriels, l'artisanat, ou ceux qui travaillent dans le secteur informel. Parmi les enfants travailleurs, il y a aussi des fillettes qui ne sont pas considérées comme travailleuses. Il s'agit de ces milliers de jeunes filles utilisées comme «bonnes» dans des nombreux ménages aussi bien en ville que dans les villages. Ces filles sont appelées «mulezi», mot qui signifie «bonne» en mashi ou la petite jeune fille qui assure la garde des enfants.

Des origines coutumières

Dans nos villages, nombreux sont les ménages qui croient encore que la première fille n'a pas le droit d'aller à l'école. Pourquoi? A la naissance de celle-ci, la mère se sent soulagée de trouver une assistante valable. En effet, dès son très jeune âge, celle-ci remplace la «mulezi» – s'ils en avaient une. Elle s'occupe ainsi des soins de ses petits-frères et sœurs, mais également d'autres travaux domestiques. Adolescente, elle prend la houe et accompagne sa mère pour tous les travaux des champs. A ce stade, sa place sera prise par une autre petite fille, le choix de la mulezi étant liée au sexe et à l'âge de l'enfant.

La mère, une complice?

Les bonnes travaillent rarement pour leurs propres familles. Généralement elles sont au service d'une grande sœur, d'une tante, ou d'un membre de la famille lointaine. La demande se fait souvent entre femmes. Une fois convenue, la proposition est faite au père. Celui-ci ne tarde pas à céder pour, entre autres raisons, sauvegarder les liens familiaux avec la famille demanderesse. Le moindre refus occasionne parfois de graves détériorations des relations entre les deux familles concernées au risque d'entamer la solidarité du clan.

A l'origine de caractère social, ce besoin en main d'œuvre féminine s'est de plus en plus fait ressentir en parallèle avec le rythme de la dégradation du tissu économique du pays qui a entraîné une misère généralisée. En effet, la femme – celle vivant dans des villes et autres importantes agglomérations du pays – a bien

compris que la crise s'installait. Elle n'a pas attendu plus longtemps pour venir en aide à sa famille en péril. Elle a inventé un nouveau mode de vie qui consiste à ne plus compter sur le salaire de son mari. Et la voilà partout: porte-faix, revendeuse de toutes sortes de marchandises, sillonnant avenues et rues sans jamais se lasser. Pendant ce temps, les maris se rendent toujours au service pour, martèlent-ils souvent, «garder leurs numéros matricules», espérant que l'Etat payera un jour des salaires. Ainsi passent des jours, des années, des décennies. La survie de sa famille dépend de la mobilité de la femme. Cette mobilité n'est cependant possible que lorsque celle-ci dispose d'une personne qui peut s'occuper des travaux ménagers à sa place, et surtout du soin des petits, car, sauf en cas d'extrême pauvreté, les enfants en âge de l'être sont en général scolarisés. C'est ici que le recours à la bonne salariée a lieu. Le salaire perçu varie entre 5 et 10 \$ EU à Bukavu.

Les durs travaux des «bonnes»

Quelles sont les tâches de la bonne? Elles sont multiples et varient selon que celle-ci est dans un village ou en ville. Au village par exemple, outre que celle-ci doit veiller à longueur de journée sur les enfants, la mulezi assiste sa maîtresse dans presque tous les travaux domestiques: ramasser du bois, puiser de l'eau, faire la lessive, chercher de l'herbe verte (servant de tapis pour les huttes),... En ville par contre, les bonnes sont souvent utilisées dans des activités génératrices des revenus: vendre des beignets, de la farine, de la braise, de la glace ou de la bière. Ceci en plus de la pléthore des travaux domestiques à sa charge. Elle va rarement au marché et quand elle y va, ses droits à prendre un taxi sont limités, même si elle y achète des denrées qui pèsent lourd (farine, haricots,...).

Quel avenir sans scolarisation?

Il y a presque autant de bonnes que de ménages, aussi bien dans les villages que dans des centres urbains. Le phénomène dénote bien sûr de la solidarité qui doit caractériser les individus et les familles. Il permet à de nombreuses familles de survivre grâce à la débrouillardise de la mère pendant que le père



© FAO/17286/J. Holmes

garde son numéro matricule pour ne rien rapporter à sa famille.

Où peut-on placer cette catégorie de personnes-relais entre la mère et la famille? Ne sont-elles pas au travail du matin au soir – et peut-être jusque tard la nuit? Ne sont-elles donc pas des travailleuses elles aussi?

Elles sont très nombreuses à quitter actuellement les villages pour des centres urbains où elles pensent qu'il fait meilleur vivre. Les parents que nous sommes, ainsi que les associations de défense des droits de la femme, la femme paysanne en particulier, peuvent aider la communauté à comprendre les effets de ce phénomène Mulezi. Leur nombre important, calculé sur base des ménages actifs dans un lieu, ne constitue-t-il un obstacle au droit à l'éducation et à l'instruction reconnu à tout enfant, quel que soit son sexe? ♪

Pour plus d'information, contactez:

Samwaki asbl

Adeline Nsimire
Bukavu
Sud-Kivu
République Démocratique du Congo
Tél.: +250 088 80 980
samwakiasbl@yahoo.fr



Sanabel/Campagne de soutien aux femmes en milieu rural: accroître le rôle des femmes palestiniennes dans le processus de construction de l'Etat

FRIEDA DAHDAH KHAYAT | Coordinatrice principale du Projet Sanabel

Le projet Sanabel/Campagne de soutien aux femmes rurales est mis en œuvre par le Women's Affairs Technical Committee (Comité technique des questions féminines de Palestine) – WATC¹ au niveau des zones rurales de quatre régions de Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Articulé autour de programmes de formation et de sensibilisation, le projet vise à renforcer les capacités des femmes palestiniennes et à accroître leur rôle dans le processus de construction de l'Etat. Ciblent des villages de Hébron, Gaza et Jenin, le projet sélectionne deux femmes dans chaque village et leur enseigne toute une série de compétences en matière de renforcement des pouvoirs (empowerment) pour qu'elles puissent faire valoir leurs droits en tant que personne humaine et sensibiliser les autres femmes de leur village.

Les femmes: actrices du changement

Le WATC travaille à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes et fait campagne pour le respect des droits humains. Le projet Sanabel repose sur la notion de «citoyenneté active», laquelle permet aux femmes de devenir des actrices du changement au sein de leurs collectivités locales, tout en développant leurs compétences et en les sensibilisant à leurs droits.

Dans un premier temps, un projet pilote de sept mois a été mené, avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert en 1997, au cours duquel le WATC a réalisé une campagne au nom de diverses organisations de femmes dans 20 villages de la région sud (Hébron), la Cisjordanie et la Bande de Gaza. En 1999, le projet a atteint un total de 32 villages (15 en Cisjordanie et 17 dans la Bande de Gaza) et à la suite d'une évaluation externe, le projet a finalement été étendu à sept nouveaux villages dans la région de Jenin (Al Yamoun, Al Rama, Fahma, Jaba', Jalkamous, Tennek, et Silet Al Thaher), grâce à des fonds fournis par la National Endowment for Democracy.

Une mise en réseau pour sensibiliser les collectivités

Le peuple palestinien se trouve désormais dans une phase transitoire de réforme et de construction de l'Etat. A ce titre, les femmes se préparent pour les prochaines élections, en tant que candidates ou électrices. A ce jour, le projet Sanabel a formé les femmes sur les questions relatives au genre et aux droits humains et a acquis une solide expérience au niveau de la mise en réseau, à des fins de sensibilisation des collectivités concernant les droits des femmes. Le WATC estime qu'il faut désormais appuyer la défense des droits des femmes au niveau politique et juridique. Il s'agit là d'une nécessité d'autant plus importante qu'à l'heure actuelle, le pays est en plein débat sur la constitution, ainsi que sur les lois portant sur la famille, la justice pénale, les droits de l'enfant et l'assurance sociale. Si les femmes sont bien informées sur les relations hommes-femmes, elles seront en mesure de comprendre l'impact de ces diverses législations sur l'ensemble de la

famille et seront idéalement placées afin de faire campagne pour l'élaboration de lois sensibles à la dimension du genre. Ces femmes peuvent contribuer à changer les comportements et améliorer la perception du rôle dévolu aux femmes dans la plupart des sociétés conservatrices, dans la mesure où elles sont elles-mêmes issues de ces communautés et peuvent être des modèles positifs pour d'autres femmes et des partenaires à respecter pour les hommes.

Les femmes mènent le mouvement

Depuis 1997, environ 5 000 femmes des villages ciblés ont bénéficié d'une formation par l'intermédiaire du projet Sanabel en matière d'analyse de la problématique hommes-femmes, communication, plaidoyer, affirmation et conscience de soi, droits humains et droits des femmes et évaluation participative rapide. Les participantes au projet ont également assisté à un grand nombre de séminaires et d'ateliers sur les gestes de premier secours, la conservation des aliments, l'économie domestique, le jardinage et la santé.

Ces femmes sont désormais davantage conscientes de leurs droits et sont plus à même d'évaluer leurs besoins et leurs priorités. Elles sont également plus disposées à travailler en équipe et un grand nombre d'entre elles sont devenues membres d'associations ou de comités ou conseils au sein de leur village. La formation a permis à ces femmes de renforcer leur personnalité (confiance en soi, affirmation de soi, estime de soi) et leur a fourni l'occasion d'élargir leur horizon pour mieux choisir la manière d'améliorer leur existence, notamment en termes d'éducation, de santé ou de leur situation juridique ou économique.

Des changements à tous les niveaux

Les femmes ciblées par les modules de formation de Sanabel ont également observé des changements significatifs au sein de leur famille. Certaines femmes ont souligné que leur attitude vis-à-vis de leurs enfants avait changé. En effet, ces femmes ne craignent plus pour l'avenir de leurs filles et, par conséquent, ont commencé à



reconsidérer la question des mariages précoces et à mettre l'accent sur l'éducation de leurs filles. Grâce à la formation reçue, les femmes aspirent à travailler ensemble, indépendamment de leur affiliation politique, une situation jamais observée auparavant. Après avoir acquis de nouvelles compétences, les femmes ont commencé à prendre une part active au sein de la collectivité, ce qui leur a valu de bénéficier d'un plus grand respect de la société, et plus particulièrement des hommes. Les collectivités locales se sont montrées très enthousiastes à l'idée d'une coopération dans le cadre des activités de Sanabel, plus particulièrement en fournissant des informations utiles aux évaluations, ce qui traduit une sensibilisation accrue de l'opinion publique concernant les besoins et les droits des femmes.

Plusieurs femmes ont exprimé une confiance nouvelle dans leur capacité à favoriser le changement et à faire valoir leurs droits. Ces dernières ont remarqué que leurs rapports avec leurs voisins, les autres femmes et leurs proches s'étaient améliorés, grâce aux compétences acquises en termes de communication et de négociation.

Des actions locales

La participation des femmes aux activités publiques a également augmenté sous l'impulsion du projet. Les femmes ont ainsi participé à des manifestations, des grèves d'occupation, des festivals et d'autres activités politiques, exprimant haut et fort leur point de vue. D'autres femmes sont devenues membres de conseils et ont accédé à des postes décisionnels ou ont rejoint des institutions et des organisations, prenant ainsi une part active en termes de travail sur le terrain. De nombreuses initiatives sont organisées au niveau local dans les régions de Jenin et de Gaza, et Sanabel continue d'avoir une influence significative dans des régions souvent reculées et marginalisées. ♪

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

🌐 **Women's Affairs Technical Committee - WATC (en anglais)**

Radio Street, Awad Center 2nd Floor
P.O. Box 2197, Ramallah, Palestine
Tél.: +972 2 298 7784
Fax: +972 2 296 4746
watcorg@palnet.com
<http://www.pal-watc.org>

¹ Le WATC (Women's Affairs Technical Committee) est une coalition rassemblant des femmes affiliées auprès des six principaux partis politiques, des représentants de six centres d'études féminines et organisations de défense des droits humains ainsi que des professionnelles indépendantes.

Les femmes ougandaises et la récupération des eaux de pluie

GLORIA KARUNGI | Uganda Rainwater Harvesting Association
(Association ougandaise de récupération des eaux de pluie)

«Il fut un temps où le rôle des femmes, au sein de la société, était confiné à la cuisine. Cependant, avec le temps et l'éducation croissante des femmes, ces dernières ont montré qu'elles pouvaient également réaliser des tâches traditionnellement réservées aux hommes.»

Une vision commune

La récupération des eaux de pluie est l'un des domaines dans lequel les femmes ont pris une part active et ont montré à toutes et à tous que «si les hommes peuvent le faire, nous pouvons le faire aussi!». Grâce aux efforts et à la détermination d'organisations telles que *Katuntu Twekambe* et *Bakyala Kwekulakulanya*, des groupes de femmes ont vu le jour dans le district de Rakai en Ouganda. Ces groupes sont confrontés aux mêmes problèmes et partagent une vision commune pour une eau propre et sans danger.

Le district de Rakai est situé dans la région du sud-ouest de l'Ouganda, où l'activité principale est l'agriculture de subsistance. Cette région est l'une des plus touchées par la pandémie VIH/SIDA et présente un pourcentage particulièrement élevé d'orphelins par foyer. Le district reçoit environ 800 mm de précipitations par an et la plupart des ménages sont dirigés par un enfant ou une veuve.

Un regard tourné vers l'avenir

Avec la nécessité croissante de promouvoir l'utilisation des eaux de pluie au niveau des ménages, l'Agence suédoise pour le développement international a parrainé, à Nairobi, six femmes kényanes possédant une certaine expérience en matière de construction de réservoirs, afin qu'elles forment les femmes du District de Rakai. Les groupes de femmes ont ainsi reçu une formation sur la manière de réaliser des réservoirs à cuve et en ciment ferreux, coûtant respectivement 160.000 et 240.000 shillings ougandais, soit 106 et 159 \$ des EU. Avec l'aide du spécialiste de l'eau du District, ces groupes ont été mis en contact avec différents donateurs et ONG, afin d'obtenir les matériaux de base, tels que le ciment et le grillage métallique, et n'ont cessé depuis lors d'aller de l'avant.

Ces groupes ont non seulement renforcé la position des femmes en apportant une solution à certains problèmes liés aux relations hommes-femmes, mais ils ont également transformé les femmes en partenaires égales aux hommes sur le terrain et ont eu un grand nombre de retombées positives.

La population de la région bénéficie d'un meilleur état de santé, grâce à un accès à une eau propre et sans danger ainsi qu'à une structure d'assainissement de meilleure qualité.

Les femmes ont également acquis une indépendance économique, du fait de l'argent gagné, et peuvent répondre à certaines des nécessités élémentaires de leur ménage. Leurs

maris accueillent très favorablement cette contribution aux finances du foyer.

Une confiance renforcée

M. Kadaladini Musoke, secrétaire pour le groupe de *Bakyala Kwekulakulanya*, explique que sa famille a fortement changé du fait de sa participation aux activités de récupération des eaux de pluie. «Depuis que les activités de récupération des eaux de pluie ont commencé, j'ai pu observer d'importants changements au sein de ma famille. Je suis fier que mon épouse m'ait fait connaître un projet aussi bénéfique. Nos enfants ne souffrent plus de diarrhée comme avant et donc, l'argent qui auparavant était utilisé pour les soigner, est affecté à d'autres choses. Mon épouse est également capable de répondre à certains des besoins financiers de la famille, car elle gagne de l'argent», ajoute-t-il. Les groupes ont également étendu le processus de renforcement des pouvoirs des femmes au-delà de la sphère économique. En effet, les femmes, précédemment timides, ont pris confiance en elles, comme c'est le cas de Mme Mary Nabukenya, Présidente du groupe de femmes de *Bakyala Kwekulakulanya*.

«Auparavant, j'étais incapable de m'exprimer en public ou même de me rendre dans les bureaux du district ou du sous-comté pour m'entretenir avec un responsable. Aujourd'hui, je m'exprime sans la moindre appréhension», souligne-t-elle.

Des avantages à long terme

Le renforcement des pouvoirs politiques est un autre avantage dont bénéficient les femmes, en raison de leur participation au processus décisionnel de leurs communautés. Certaines occupent la fonction de représentantes au sein des conseils locaux, ce qui leur permet d'exprimer leur point de vue, fortes d'une nouvelle confiance et débarrassées de leur crainte de prendre la parole en public.

Les femmes sont également devenues plus fortes au niveau individuel et ont gagné en confiance, car elles ont pris l'initiative de résoudre certains problèmes et d'améliorer leur état de santé et leur situation économique.

Les groupes du District de Rakai sont de parfaits exemples de la capacité des communautés à répondre à leurs propres besoins si les interventions sont correctement ciblées. Ce type d'action a un impact sensiblement plus durable sur la vie de la population et sur le développement à long terme de la communauté dans son ensemble. ♪



Photo 1 – La tâche d'aller chercher l'eau est en principe réservée aux femmes. URWA essaye de renforcer les capacités des femmes à résoudre leurs problèmes d'eau grâce à des formations en construction de réservoirs.

Photo 2 – Les femmes de Rakai construisent un réservoir d'eau. Les femmes ont été formées par URWA et ont formé d'autres groupements de femmes dans les zones de Mbarara, Mpigi et Rukungiri.

L'Uganda Rainwater Harvesting Association (URWA, Association ougandaise de récupération des eaux de pluie) est un réseau national de promotion de la récupération des eaux de pluie, visant à diminuer l'insécurité relative aux ressources en eau et en nourriture. Ses membres viennent de plusieurs organisations non gouvernementales, organisations communautaires, instituts de recherche, entreprises privées, ministères, organismes de financement et particuliers d'Ouganda. Des associations similaires existent également en Ethiopie, au Kenya et en Tanzanie et constituent ensemble le *Greater Horn of Africa Rainwater Partnership* (Partenariat en matière d'eaux de pluie de la région de la Corne de l'Afrique).

Pour plus de renseignements (en anglais seulement) veuillez contacter:

☉ Uganda Rainwater Harvesting Association
(Association ougandaise de récupération des eaux de pluie)

PO Box 34209
Kampala, Ouganda
Tél.: +256 41 34 02 01
urwa@infocom.co.ug

Conflit et pauvreté: la parole est aux femmes

ISIS-WICCE, OUGANDA

Depuis 1997, le programme d'échange interculturel du réseau «Isis Women's International Cross Cultural Exchange» (Isis-WICCE) documente le vécu de femmes dans dix pays africains, théâtres de conflits armés. Une récente initiative visant à révéler le vécu trop peu connu de femmes qui subissent les conflits armés en Ouganda et dans d'autres pays africains, au travers notamment d'enregistrements, a reçu le prix 2003 «Gender and ICT» (Genre et TIC)¹.

Les conflits sont une des causes principales de la pauvreté en Afrique et de la marginalisation continue des femmes. Isis-WICCE a décidé d'intervenir après qu'une étude ait révélé l'ignorance sur le vécu des femmes dans les conflits armés en Ouganda, sans parler de l'Afrique toute entière. Il était grand temps de donner la parole aux femmes et de sensibiliser les populations sur l'impact des conflits sur le développement culturel, social, économique et politique, et sur le bien-être des femmes en particulier.

A l'aide de diverses méthodes, dont l'enregistrement audio et vidéo, la photographie, les rencontres en face-à-face lors de réunions et d'ateliers, Isis WICCE s'est efforcé de recueillir les témoignages de femmes dans les communautés concernées.

Raconter son vécu: un processus de guérison

Le projet visait les régions ougandaises ayant abrité ou abritant encore des conflits armés, notamment les districts de Luwero, Gulu, Kitgum, Kasese, Soroti, Katakwi et de Kumi. La plupart des personnes interrogées (77%) avaient une activité agricole modeste et vivaient dans l'indigence sans aucune source de revenu. Des experts d'horizons différents, engagés dans la recherche, la médecine et les médias, ont joué un rôle déterminant en recueillant, avec tact, l'information recherchée.

Les rescapées de la guerre ont relaté leur vécu et sont parvenues à formuler leurs propres recommandations. Petit à petit, la riche toile de l'expérience des femmes en situation de conflit armé a commencé à prendre forme.

En parlant de leurs expériences et en partageant leur douleur, les femmes ont réalisé que leur situation pouvait s'améliorer pour le mieux, grâce aux personnes soucieuses de leur sort. Dans une certaine mesure, cet exercice aura permis de panser leurs plaies.

L'après conflit: mieux faire comprendre les besoins des femmes

L'équipe d'Isis savait que la collecte d'informations sur les vécus des femmes pouvait avoir d'importantes retombées au niveau institutionnel. Les parties prenantes disposeraient ainsi des outils nécessaires à l'amélioration des lois et des politiques existantes et les groupes de pression seraient appuyés dans leurs programmes, prenant en compte les besoins immédiats spécifiques des rescapées de la guerre, dont la santé reproductive. Il s'agit surtout d'un pas, et

pas le moindre, dans le sens de l'encouragement des débats sur des questions telles que la construction de la paix et la co-existence.

Principaux résultats

Toute la documentation a été recueillie avec le concours total de femmes ayant survécu à la guerre et de chefs locaux. Au cours des entrevues, 2012 femmes ont été soignées pour des maux divers et 110 interventions chirurgicales ont eu lieu. En effet, la majorité des rescapées souffrait de maux qui n'avaient toujours pas été soignés 10 ou 15 ans après la fin des conflits armés.

Quarante-cinq femmes leaders ont entrepris une formation sur une période de cinq années portant sur l'analyse des conflits, la construction de la paix et le leadership. Elles ont également été formées à l'utilisation du théâtre comme outil de diffusion de l'information au sein des communautés locales.

Vingt-sept femmes et onze hommes ont appris à recueillir les témoignages de femmes selon l'angle des droits humains. Les entrevues ont souligné l'importance d'une action immédiate pour prendre en compte les grands traumatismes vécus, en particulier par les rescapées de la guerre. Sur base de ce constat, le Ministère de la Santé ougandais a inclus la santé mentale dans les domaines clés de son plan stratégique quinquennal.

Sensibilisation et lobbying

Au total, six rapports d'étude, deux documentaires vidéo, des photographies et des affiches imagées ont été réalisés. Ils représentent une masse globale d'informations que les agents de développement et les responsables politiques vont utiliser dans leurs efforts en faveur de la consolidation de la paix.

Par ailleurs, quelque 1000 documentaires vidéo ont été distribués aux partenaires du monde entier et sont utilisés dans des ateliers de formation et à des fins de sensibilisation. Pour les femmes qui n'ont habituellement ni le temps ni la possibilité d'avoir accès à l'information, la vidéo est parfois un outil très efficace dans la mesure où le film est en principe court (de 15 à 40 minutes) et les femmes peuvent participer aux discussions qui suivent.

Isis-WICCE a utilisé les résultats de cette recherche pour influencer le Ministère chargé des questions de genre et du développement communautaire en Ouganda, afin que la paix soit pleinement incorporée au Plan d'Action National. Les domaines prioritaires du Plan d'Action sont: la pauvreté, la génération de revenus et le renforcement des pouvoirs; la santé reproductive et les droits; le cadre juridique et la prise de décision; et la question de l'éducation des petites filles. ♪

Les rapports d'étude peuvent être téléchargés (en anglais) du site de l'Isis-WICCE: <http://www.isis.or.ug>

¹ Le prix Gender and ICT a été institué par Global Knowledge Partnership (GKP) et le projet de soutien aux réseaux féminins de l'Association pour le Progrès des Communications (APC), lors du Sommet Mondial sur la Société de l'Information.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

© Isis-WICCE

Mme Ruth Ojiambo Ochieng
P.O. Box 4934
Kampala – Ouganda – Afrique de l'Est
Tél.: +256 41 543953 –
Fax: +256-41 543954
isis@starcom.co.ug
<http://www.isis.or.ug>



Les femmes, la paix et la sécurité

Populations déplacées: quelques informations

- Jusqu'à 80% des personnes déplacées sont des femmes et des enfants.
- Les femmes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont confrontées à des risques supplémentaires, en l'absence d'un quelconque organe international responsable de leur bien-être. Lorsque les Etats ou d'autres acteurs refusent l'accès aux organisations humanitaires, les femmes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ne peuvent bénéficier d'aucune aide ni d'aucun soutien.
- Le déplacement intervient généralement lorsque les femmes y sont le moins préparées. Les femmes doivent alors fuir leur foyer, accompagnées de leurs enfants, ou durant leur grossesse, étant parfois obligées d'accoucher sur le chemin. De nombreuses femmes sont confrontées à la nécessité de trouver de quoi se nourrir et se loger à leur arrivée.
- Les femmes déplacées ne sont pas en mesure de bénéficier pleinement des mécanismes d'aide lorsqu'elles se trouvent dans une situation de risque constant d'agression, de viol ou d'autres violations des droits humains.
- Les réfugiées sont particulièrement confrontées au risque d'une infection par le VIH, dans la mesure où les guerres et les conflits les poussent généralement à fuir vers des zones où le virus est prévalent. Les réfugiées sont également davantage exposées aux facteurs favorisant la transmission, notamment la pauvreté, la rupture des services de santé et de structure sociale ainsi qu'une hausse de la violence sexuelle.

Les femmes, la paix et la sécurité: un contre-rapport

Le mois d'octobre 2004 marque le quatrième anniversaire de l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, de la résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité.

Afin de célébrer cet anniversaire, le Secrétaire général des Nations Unies publiera un rapport sur l'état d'avancement et les défis liés à la mise en œuvre de cette résolution depuis l'an 2000. Le rapport du Secrétaire général ciblera les efforts déployés par les gouvernements et par l'ONU afin de mettre en œuvre ladite résolution et ne sollicitera pas officiellement la contribution de la société civile. Le Groupe de travail des ONG sur les Femmes, la Paix et la Sécurité* estime, cependant, que la contribution de la société civile est fondamentale afin de procéder à une pleine évaluation des travaux réalisés par les gouvernements et l'ONU en vue de la mise en œuvre de la résolution 1325. En outre, étant donné que les organisations, réseaux et groupes de la société civile ont été des acteurs de premier plan dans la création et l'adoption de la résolution, ils doivent jouer un rôle tout aussi important dans sa mise en œuvre.

Le Groupe de travail des ONG sur les Femmes, la Paix et la Sécurité publiera, par conséquent, un contre-rapport de la société civile, qui s'intitulera «Four Years On: Advancing Women, Peace and Security» (Bilan de quatre années pour la promotion des femmes, de la paix et de la sécurité).

* Le Groupe de travail des ONG sur les Femmes, la Paix et la Sécurité a lancé, en juin 2000, une campagne ciblant l'élaboration d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Après l'adoption à l'unanimité de la résolution 1325 sur les Femmes, la Paix et la Sécurité en date du 31 octobre 2000, le Groupe de travail des ONG s'est orienté vers le soutien et le suivi de la mise en œuvre de la résolution 1325.

Les réseaux de femmes unissent leurs forces pour encourager le changement au sein de la République démocratique du Congo

Douze réseaux d'associations de femmes ont convenu de mettre en place une plate-forme conjointe baptisée «Femmes Congolaises pour la paix dans la Région des Grands Lacs». Cette «superstructure» a été instaurée en vue de la Conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la Région des Grands Lacs et reflète la volonté des femmes congolaises de dépasser leurs différences internes et d'élaborer un programme commun leur permettant de s'exprimer à l'unisson. Parmi les activités programmées, citons des ateliers au niveau provincial, national, régional et international.

Cette nouvelle plate-forme possédera un comité directeur de douze membres. Conafed, partenaire de Dimitra pour la République démocratique du Congo, sera chargé de coordonner le secrétariat technique.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Comité National Femme et Développement (CONAFED)

Avenue Mutombo Katshi No 7
Commune de la Gombe, Kinshasa, RDC
Tel.: +243 99 18 406 – conafed@ic.cd

Liens

Groupe de travail des ONG sur le genre:
<http://www.peacewomen.org/un/ngo/wg.html>

Human Rights Watch - droits des femmes:
<http://www.hrw.org/women/refugees.html>

Unifem - Les femmes, la guerre et la paix:
<http://www.womenwarpeace.org/issues/displacement/displacement.htm>

1 000 femmes pour le prix Nobel de la Paix 2005

L'initiative suisse intitulée «1 000 femmes pour le prix Nobel de la Paix 2005» a pour but de faire connaître, à l'échelle mondiale, les efforts faits par les femmes qui luttent contre l'injustice, l'oppression et la violence, et de souligner le rôle essentiel qu'elles jouent en encourageant la paix dans leurs communautés et dans le monde.

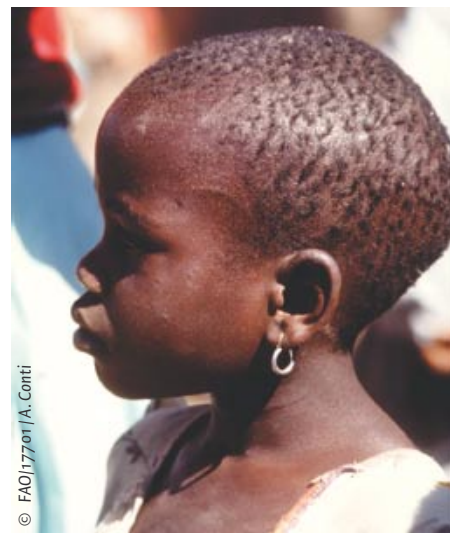
La désignation de 1 000 femmes au prestigieux Prix Nobel de la Paix va permettre de rendre hommage à ces ouvrières «invisibles» de la paix dans le monde entier. Leur vie et leur travail seront présentés au travers de films, enregistrements, biographies écrites et autres supports. Les nominations ont été soumises à la fin du mois de juin 2004 et la liste finale sera établie d'ici à novembre et présentée au comité Nobel. Il convient toutefois de noter que les règles du Prix Nobel stipulent que celui-ci ne peut être attribué qu'à trois lauréates au maximum. Si les «1 000 femmes de paix» devaient gagner, les noms de trois d'entre elles seraient tirés au sort et ce sont alors elles qui recevraient le prix

au nom de toutes les autres. L'argent du Prix ira à des projets de paix.

Il n'est pas certain que les «1 000 femmes» remportent le Prix Nobel de la Paix, mais cette initiative aura néanmoins permis d'attirer l'attention sur le travail que réalisent les femmes pour la paix.

«1 000 est un symbole. C'est un symbole pour dire: la paix, ce n'est pas un coup de théâtre; la paix se tisse petit à petit. La paix n'est pas le résultat d'un acte individuel. Seul, on ne peut pas faire la paix.»

Kamla Bhasin, Inde



© FAO/17701/A. Conti

Pour plus d'information, veuillez contacter:

'1 000 femmes pour le prix Nobel de la Paix 2005'

c/o swisspeace,
Fondation Suisse pour la Paix
Sonnenbergstrasse 17
Postfach – CH-3000 Bern 7 – Suisse
Tél.: +41 31 330 10 85 – Fax: +41 31 330 12 13
info@1000peacewomen.org
<http://www.1000peacewomen.org>



VIH/SIDA: le facteur genre

Toute mesure de lutte contre le VIH/SIDA restera vaine, sauf si de réels efforts sont faits pour lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Tel est le sérieux avertissement contenu dans le rapport publié par le Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). Le rapport a été présenté lors de la conférence internationale sur le SIDA 2004 tenue du 11 au 16 juillet à Bangkok en Thaïlande.

Le rapport intitulé *Women and HIV/AIDS: Confronting the Crisis* (Les femmes et le VIH/SIDA: faire face à la crise) dresse un bilan pessimiste. Ses statistiques révèlent que 48% de tous les adultes séropositifs sont des femmes, soit une hausse de 13% par rapport à 1985. Aujourd'hui, 37,8 millions d'individus dans le monde sont atteints du virus, dont 17 millions sont des femmes.

La situation est encore bien plus alarmante en Afrique sub-saharienne, où les femmes représentent 57% des séropositifs. Les jeunes femmes africaines âgées de 15 à 24 ans présentent trois fois plus de risques d'être atteintes que leurs homologues masculins.

«Encourager les actions concrètes qui tiennent compte du vécu des femmes et concourent à réduire leur vulnérabilité au VIH est la seule option possible,» déclare Dr Kathleen Cravero, directrice générale adjointe d'ONUSIDA. «Nous devons réduire la violence à l'égard des femmes, leur assurer un meilleur accès aux services de soins et de prévention au VIH et protéger leurs droits de propriété.»

Le rapport *Confronting the Crisis* s'attache aux domaines clés reconnus comme déterminants pour lutter efficacement contre la maladie par la Coalition Mondiale des Femmes et le SIDA – un groupe de pression international. La Coalition est une initiative plurielle lancée en 2004 pour encourager les actions concrètes visant à améliorer le quotidien des femmes et des adolescentes séropositives ou atteintes du SIDA. Ces domaines déterminants comprennent la prévention du VIH, le traitement, les soins, l'éducation, la violence fondée sur le genre et les droits des femmes.

«L'inégalité entre les hommes et les femmes a transformé le SIDA, maladie dévastatrice, en crise économique et sociale» déclare Noeleen Heyzer, directrice générale de l'UNIFEM.

L'impact de l'épidémie sur les femmes et les adolescentes est particulièrement apparent. Dans les pays les plus touchés par la maladie, la majorité des femmes éprouvent des handicaps majeurs aux plans économique, juridique, culturel et social lesquels augmentent leur vulnérabilité à l'impact de l'épidémie. Les femmes hésitent parfois à subir un test de

séropositivité ou ne s'informent pas des résultats de leur test, craignant que la révélation de leur séropositivité suscite des violences physiques, l'expulsion de leur foyer, ou l'ostracisme social.

Il arrive que des jeunes filles quittent l'école pour s'occuper de leurs parents malades, prendre en charge les tâches ménagères ou encore leur fratrie plus jeune. Lorsque le compagnon ou le père d'une femme meurt du SIDA, elle se retrouve, le cas échéant, sans terre, sans logement ou sans autre possession. Le déni de ces droits humains fondamentaux augmente la vulnérabilité des femmes et des filles face à l'exploitation sexuelle, la maltraitance et le VIH.

SIDA et conflits

Les conflits peuvent, à leur tour, engendrer les conditions de plus grand risques de contracter des maladies comme le SIDA, et aussi participer à leur dissémination. Cela advient soit pendant le conflit, soit à l'issue de celui-ci, au cours de la période d'après conflit souvent très précaire.

Il est essentiel que les pays qui se remettent de conflits armés inscrivent une prise en compte du SIDA dans leurs programmes de redressement – en particulier, des activités de prévention du VIH. En outre, les mesures de lutte contre le VIH doivent faire partie intégrante de l'assistance accordée aux réfugiés et des programmes humanitaires.

Dans divers conflits récents – en Bosnie-Herzégovine, en République démocratique du Congo, au Libéria et au Rwanda – des combattants ont utilisé le viol comme arme de guerre. Une étude rwandaise⁽¹⁾ a révélé que 17% des femmes ayant subi un viol étaient séropositives en comparaison avec 11% de femmes n'ayant pas été violées.

Plus compliqué que l'ABC

Une grande majorité de programmes de sensibilisation au VIH/SIDA sont articulés autour de la stratégie ABC (abstinence, fidélité et préservatifs). Cependant, pour bon nombre de femmes et de filles, cette approche n'a pas fait ses preuves et est même hypocrite. Leur pouvoir socio-économique est limité et elles vivent dans la crainte de la violence mascu-

line. Elles ne sont pas en mesure de négocier l'abstinence, pas plus qu'elles ne parviennent à convaincre leur partenaire d'être fidèle ou d'utiliser des préservatifs.

«L'approche dite ABC ne constitue pas une méthode préventive adéquate pour les femmes et les adolescentes», déclare Thoraya Obaid, directrice générale du FNUAP. «L'abstinence n'a pas de sens pour une femme contrainte à avoir des rapports sexuels. La fidélité offre peu de protection à l'épouse dont le mari a de multiples compagnes ou a été infecté avant le mariage. Et les préservatifs nécessitent la coopération des hommes. La clé du problème passe par le renforcement du pouvoir socio-économique des femmes.»

Elaborer des solutions

De nombreuses femmes ne disposent ni des connaissances, ni des outils pour se protéger du VIH. Il est impératif de mettre en œuvre des stratégies globales, comprenant notamment des services tenant compte du genre et ciblés sur le plan culturel. Les éléments-clés en sont: l'accès à l'éducation (en particulier à l'éducation secondaire); le renforcement de la protection juridique des droits de propriété et de succession des femmes; l'éradication de la violence à l'encontre des femmes et des filles; et, l'assurance d'un accès équitable aux services de soins et de prévention au VIH.

Le diagnostic et le traitement d'infections transmises sexuellement doivent faire partie intégrante des centres de planning familial et de santé reproductive. Les femmes doivent pouvoir accéder à ces services sans crainte de censure sociale. Un autre exemple consiste à promouvoir des outils préventifs destinés à la femme tels que le préservatif féminin⁽²⁾ ou les microbicides. Parmi les autres approches vivement recommandées, il y a celles qui incluent les groupes de pairs, ainsi que le travail en commun d'hommes et de femmes dans le but de renverser les normes s'appliquant aux relations hommes-femmes et suscitant une plus grande vulnérabilité au VIH.

Appels au leadership

Dans son allocution à la conférence de Bangkok, le Secrétaire Général de l'ONU, M. Kofi Annan a déclaré qu'il était devenu impératif



© Dimitra

de renforcer les pouvoirs des femmes et des adolescentes afin qu'elles puissent se protéger elles-mêmes du virus du SIDA. Il a poursuivi en notant qu'«un changement réel et positif était nécessaire en vue de donner plus de pouvoir et de confiance aux femmes et aux adolescentes. Un changement qui transformera les rapports entre les femmes et les hommes, à tous les niveaux de la société.» M. Annan a enfin souligné les autres priorités dont la nécessité de valoriser l'infrastructure de traitement comme la prévention, et le renforcement du leadership à tous les niveaux.

Un exemple positif de progrès national nous vient d'Éthiopie où a récemment été lancée la Coalition des femmes contre le VIH/SIDA. Lors de la cérémonie officielle à laquelle participaient quelques-unes des femmes éthiopiennes les plus en vue, le Premier Ministre, M. Meles Zenawi, a évoqué le besoin de changer l'attitude des Éthiopiens par rapport à l'égalité hommes-femmes, ainsi que leurs pratiques dans le but d'enrayer l'épidémie.


VIH/SIDA et FAO

La FAO est en train d'élaborer une réponse pluridimensionnelle du secteur agricole au VIH/SIDA.

La maladie pose un grave problème sur le plan de la sécurité alimentaire et elle touche tous les aspects suivants: la disponibilité, la stabilité, l'accès, l'utilisation. L'épidémie fait fi des années de progrès lents réalisés dans le développement rural, tout en augmentant significativement la pauvreté rurale et la destitution dans les pays les plus touchés.

Une nouvelle enquête FAO au Mozambique, publiée en août 2004, met en évidence la perte de nombreuses variétés de graines, tubercules et légumineuses en raison du VIH/SIDA, des inondations et des sécheresses. L'enquête montre que 45% des familles dont l'un des membres est touché par le VIH/SIDA sont forcées à réduire la superficie des terres sous culture et 60% d'entre elles déclarent avoir

«Les structures familiales et communautaires se disloquent dans le sillage du VIH/SIDA. Déjà confrontés à la pauvreté, les besoins de nombreux foyers deviennent plus aigus et leurs avoirs – terres, patrimoine et outils – deviennent des ressources critiques,» déclare Marcela Villarreal, agent de contact SIDA à la FAO.

diminué le nombre des variétés cultivées. Selon Anne Waterhouse, auteur du rapport, les résultats de l'enquête mettent en évidence l'impact fortement négatif du VIH/SIDA sur les connaissances locales relatives aux semences parce qu'il touche la transmission entre les générations du savoir-faire traditionnel en matière agricole. 

¹ ONUSIDA/HCRNU, 2003

² Le préservatif féminin est unique en ce sens qu'il s'agit de la seule forme de contraception que les femmes sont en mesure de maîtriser elles-mêmes et qui les protège du VIH/SIDA et d'autres MST. Il est par conséquent très précieux dans les communautés où les hommes rechignent à utiliser un préservatif. Les préservatifs féminins gagnent également du terrain auprès des travailleuses de l'industrie du sexe, en partie parce qu'ils peuvent être placés avant les rapports.

Pour plus d'informations, veuillez consulter:

Le site de la FAO - VIH/SIDA:

<http://www.fao.org/hiv/ids/>

Les femmes et le VIH/SIDA: faire face à la crise, UNIFEM, ONUSIDA, FNUAP

<http://www.genderaids.org/>

Rapport ONUSIDA 2004 sur l'épidémie mondiale du SIDA:

<http://www.unaids.org/bangkok2004/report.html>

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU DIMITRA

Atelier régional sur l'accès des femmes rurales à l'information

Tunisie, 16-18 novembre 2004

Du 16 au 18 novembre 2004, le CREDIF, partenaire de Dimitra, organisera un atelier, à Tunis, sur l'accès des femmes rurales à l'information.

Cet atelier réunira environ 50 participants provenant de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, de la Libye, de la Mauritanie et du Sénégal. De nombreux représentants d'organisations de base et organisations de femmes prendront part à l'atelier, ainsi que d'importants décideurs des ministères et autorités locales, des agents de vulgarisation, des formateurs et des représentants des médias locaux et nationaux. Pour des renseignements actualisés, veuillez consulter le site Internet de Dimitra: <http://www.fao.org/sd/dimitra>

Partenaire Dimitra en Tunisie:

Mme Faten Bouktif

CREDIF

Avenue du Roi Abdelaziz Al Saoud, rue 7131

El Manar II 2092 Tunis, Tunisie

Tél.: +216 71 889 042 – Fax: +216 71 887 436

e-mail: credif.dimitra@email.ati.tn

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Septième Conférence régionale africaine sur les femmes

La CEA (Commission Economique pour l'Afrique)/le Centre africain pour le genre et le développement, Addis Abbeba, Éthiopie, 6-14 octobre 2004

La Septième Conférence régionale africaine sur les femmes mettra l'accent sur l'examen de dix années de mise en œuvre de la Plate-forme d'action de Beijing en Afrique (Beijing +10). Dans le cadre de l'évaluation mondiale des progrès réalisés, l'Afrique se joindra au reste du monde afin de dresser un bilan des résultats de Beijing +10 et de déterminer les orientations futures.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter:

<http://www.uneca.org/beijingplus10/>

Seventh_African_Regional_Conference.htm

(disponible en anglais seulement)

Femmes et TIC: défis et perspectives en route vers Tunis 2005

Arusha International Conference Centre, Tanzanie,

20-22 octobre 2004

L'objectif global de la conférence est d'établir un carnet de route pour le groupe, qui rendra effective la participation des femmes au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) de Tunis, en 2005. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

– Rapport sur les activités et les accords conclus lors du SMSI 2003 de Genève.

– Etablir un plan de travail détaillé, sur la base d'une approche participative, couvrant l'ensemble des défis majeurs définis par les femmes à Genève.

– Examiner le Projet de plan d'action établi au SMSI 2003 de Genève et déterminer les points sur lesquels le groupe doit réaliser ses interventions futures.

– Développer des stratégies de durabilité, notamment concernant le financement, pour les activités relatives aux femmes et aux TIC dans la région.

Pour plus de renseignements concernant le programme, veuillez consulter: <http://aitcafrica.com/events/2004/WomenICT/womens-ict.htm>

(disponible en anglais seulement)

Dixième anniversaire de la Commission «Femmes et Développement», Belgique

10 décembre 2004, Bruxelles, Belgique

La Commission «Femmes et Développement», organe consultatif officiellement mis sur pied en octobre 1994 par le Secrétaire d'état belge pour la coopération au développement, fêtera son 10ème anniversaire à Bruxelles, le 10 décembre 2004. La Commission vise à améliorer la condition des femmes dans les pays du Tiers-Monde et dans le reste du monde, en faisant valoir leur droit à une situation économique, sociale et politique de qualité.

Cet anniversaire sera l'occasion de dresser un bilan, de passer en revue les progrès accomplis à ce jour et de débattre

entre ami(e)s et collaborateurs/trices, sur les prochaines initiatives à entreprendre et les étapes futures.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter:

<http://www.dgdc.be/fr/themes/gender/>

Beijing +10

New York, 28 février-11 mars 2005

La 49ème séance de la Commission des Nations Unies pour la condition de la femme se tiendra à New York du 28 février au 11 mars 2005, afin d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de la Plate-forme d'action de Beijing (1995 et 2000) et de déterminer les orientations futures.

En vue d'adopter une approche globale, l'examen de mise en œuvre devrait inclure d'autres cadres pertinents au niveau mondial et régional. Par conséquent, le processus d'évaluation examinera également les avancées liées à la Déclaration du Millénaire, et à ses Objectifs pour le développement durable, à la Conférence internationale sur la population et le développement et au NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique).

La Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a lancé un nouveau site Web en préparation de Beijing +10. Ce site se charge de dresser une liste d'informations relatives aux événements organisés en Afrique, en prélude à la séance de la CEA. Vous pouvez avoir accès à cette liste via: <http://www.uneca.org/beijingplus10/>

Pour des renseignements actualisés sur Beijing +10, veuillez consulter: <http://www.un.org/womenwatch/daw/> (sites Internet en anglais seulement)

La Marche mondiale des femmes

La Marche mondiale des femmes est un réseau international d'action féministe mettant en relation des groupes de base qui travaillent pour lutter contre la pauvreté et la violence envers les femmes. Ses valeurs s'articulent autour de la mondialisation de la solidarité, la diversité, le leadership des femmes et la force des alliances au sein des mouvements de femmes et autres mouvements sociaux.

Même si la Marche compte déjà 5 500 groupes participants dans 163 pays, le réseau intensifie ses efforts afin de mobiliser les groupes de femmes de la base en préparation des grandes actions internationales de 2005.

Pour plus de renseignements:
<http://www.marchemondiale.org/>
Marche mondiale des femmes
110 rue Ste-Thérèse, # 203
Montréal – Québec – Canada H2Y 1E6
Tél.: +1 514 395 1196 – Fax: +1 514 395 1224
info@marchemondiale.org

PUBLICATIONS

Manuel «Plaidoyer pour l'égalité de genre dans les politiques de TIC»

Disponible en français seulement

«Réseau Genre et TIC» – ENDA-OSIRIS-ART

Le projet «Plaidoyer pour l'égalité de genre dans les politiques de TIC» vise à accroître la sensibilisation au sein des organisations de femmes, des collectivités et des décideurs, sur la nécessité de prendre en considération la dimension genre lors de l'élaboration des politiques relatives aux TIC. Ce manuel montre la manière de communiquer l'information et de faire connaître les activités de sensibilisation aux responsables de l'élaboration des politiques, aux dirigeants des organisations de femmes, aux médias et au grand public. La préface est rédigée par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies. Le manuel a été produit avec le soutien de l'OSIWA (Open Society Initiative for West Africa). Le Réseau Genre et TIC est une initiative commune lancée par ENDA Environnement et Développement, l'association OSIRIS (Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal) et ART (Agence de Régulation des Télécommunications).

Pour télécharger ou commander le manuel, veuillez consulter: <http://www.famafrique.org/regentic/accueil.html>

L'UNIFEM lance un rapport sur la condition de la femme en Jordanie

Le rapport, intitulé «La condition des femmes jordaniennes: démographie, participation économique, participation politique et violence», a été préparé en collaboration avec le Ministère de la statistique et la Commission jordanienne nationale pour les femmes et comporte une analyse détaillée des écarts et des disparités entre les sexes dans les quatre domaines repris dans le titre.

Le rapport est actuellement disponible en arabe uniquement.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:
Mme Dana Khan, Unifem Jordanie
dana_khan@unifem.org.jo; gems@unifem.org.jo
Unifem Jordanie
PO Box 930896 – Amman, Jordan 11183
Tél.: +962 6 5678 586/7 – Fax: +9626 5678 594

Magazine de l'AMARC – «Habari ya Africa» pour le secteur de la radio communautaire

Disponible en français et en anglais

«Habari» est un magazine semestriel publié par AMARC Afrique qui traite des principaux problèmes auxquels est confronté le secteur de la radio communautaire sur le continent et à l'échelle mondiale. Ce magazine s'intéresse essentiellement aux politiques en la matière et suit l'actualité du secteur de la radio communautaire, qu'il relie aux processus plus globaux de démocratisation de la communication. Le premier numéro de 2004 a été imprimé en mai.

Pour recevoir des exemplaires du magazine, veuillez contacter Shingai:
comofficer@global.co.za
AMARC Afrique
Suite 22, Private Bag X42
Braamfontein 2017 – Johannesburg
Afrique du Sud
Tél.: +27 11 339 6025 – Fax: +27 11 403 7514

Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique

En 1997, le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du Canada a lancé son programme Acacia en vue de renforcer les capacités des communautés d'Afrique sub-saharienne et de leur permettre d'appliquer les nouvelles technologies de l'information et de la communication à leur propre processus de développement social et économique. Cinq ans plus tard, le programme Acacia présente cette collection exceptionnelle et novatrice, déclinée en trois volumes et rassemblant les résultats des efforts de recherche menés sur cette question essentielle et d'actualité.

Volume 1: Potentialités et défis pour le développement communautaire

Sous la direction de Ramata Molo Thioune

CODESRIA/CRDI – 2003, 220 p. – ISBN 1-55250-001-2

Volume 2: L'expérience des télécentres communautaires

sous la direction de Florence Etta et Shiela Paruyn-Wamahiu

CODESRIA/CRDI – 2004, 220 p. – ISBN 1-55250-006-3

Volume 3: La mise en réseau d'institutions d'apprentissage – SchoolNet

sous la direction de Tina James

CODESRIA/CRDI – 2004, 220 p. – ISBN 1-55250-008-X

Les trois volumes sont également disponibles séparément.

Téléchargement gratuit: http://web.idrc.ca/en/ev-32997-201-1-DO_TOPIC.html

CRDI1
BP 8500 – Ottawa (Ontario) – Canada
K1G 3H9
info@idrc.ca

INTERNET

INSTRAW – lancement d'un nouveau site

L'Institut international de recherche et de formation pour l'avancement de la femme (INSTRAW) a officiellement lancé son nouveau site Internet le 22 juillet 2004.

<http://www.un-instraw.org>

CONTACTEZ-NOUS

ELIANE NAJROS,
Coordinatrice du projet
Tél.: +32-2-5490310

JUDITH GRACEY,
Chargée de projet
Tél.: +32-2-5490168

TIZIANA FRANCESCHELLI,
Assistante de Projet
Tel: +32-2-5490285

Fax: +32-2-5490314
e-mail: dimitra@dimitra.org
<http://www.fao.org/sd/dimitra>

FAO Projet Dimitra
21 rue Brederode, B-1000 Bruxelles, Belgique

Avec le soutien financier du Service Public Fédéral des Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement (DGCD) Belgique et de la Fondation Roi Baudouin.

Le contenu des articles ne correspond pas nécessairement aux vues de la FAO.

Graphisme: Atelier voor grafische & aanverwante toepassingen, Gand
Imprimeur: Parys Printing, Evergem-Gand

Éditeur responsable:
Eliane Najros
FAO Projet Dimitra
21 rue Brederode
B-1000 Bruxelles
Belgique

ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE



Est-ce un crime?

Le monde est riche d'une telle variété
Laquelle est source de beauté.

Si hommes et femmes pouvaient coexister
Et vivre en totale harmonie
L'équilibre, sur la nature, serait rétabli
Car, depuis des siècles, l'équilibre
Par sa cruelle absence a brillé

Etre née femme
Est-ce un crime?
Qui sait la patience que j'ai perdue?
Mes soeurs et mes frères
Qui sait les sacrifices
Que j'ai payés à chaque étape de ma vie?

Est-ce un crime d'être femme?
L'ai-je choisi en naissant?
Ecoutez ma plainte maintenant
Ces cris de malheur
Ces siècles de pleurs.

Injuste m'est le monde.
Ma détresse est profonde.
Mes larmes ont été vaines
Juste utiles à ma peine.

Je m'arrête et je pense
Faire preuve de bon sens
Je suis certes née femme
Mais humaine est mon âme.

Etre femme n'est pas un crime
Je me lève et j'agis.

Etre femme est merveilleux
Debout mes sœurs!
Ne soyez point esclaves de la tradition
Debout, au travail, brisez vos chaînes
Agissez et que votre génie brille de mille feux!!

MULU SOLOMAN (MME) | ADDIS-ABEBA, 2003

(Traduit de l'anglais par Michael Picq)

Poème récité par son auteur en hommage aux femmes, dont les droits héréditaires sont bafoués, au cours de la cérémonie de clôture de l'atelier intitulé «Les droits héréditaires sont des droits humains», organisé par le COHRE (Centre on Housing Rights and Evictions) à Johannesburg, Afrique du Sud, le 23 janvier 2004.